

l'est du québec

Sept-Îles · Hauterive · Forestville · Rimouski · Matapédia · Baie-

Gros-Cacouna: les ententes se signeraient jeudi...à Québec

par Réal LABERGE

RIVIÈRE-DU-LOUP — Les conservateurs pourraient bien damer le pion aux libéraux dans l'affaire du superport de Gros-Cacouna.

De source sûre, le nouveau président de la Chambre de commerce de Rivière-du-Loup, Me Clément Massé, a

été informé hier que la signature des ententes relatives à ce développement portuaire de \$350 millions doit être faite à Québec, jeudi.

Selon Me Massé, l'heure et l'endroit de cette signature officielle devant ratifier les ententes intervenues entre Transports Canada, le ministère québécois de l'Environne-

ment et les représentants de Havre Champlain - Misener, seront précisées aujourd'hui.

On se rappellera que la journée même de la décision de déclencher des élections fédérales, le 14 décembre dernier, le ministre fédéral des Approvisionnements et Services, M. Roch LaSalle, s'était désisté à la toute dernière minute, alors qu'on l'attendait à Cacouna pour la signature officielle du contrat de développement portuaire, à titre de mandataire du ministre des Transports, M. Don Mazankowski.

Mais c'est à Québec qu'a été fixé cette fois le nouveau rendez-vous, et non pas à Rivière-du-Loup! Les raisons motivant ce choix: ou bien une question de disponibilité pour les ministres en campagne électorale, ou un geste de prudence visant à prévenir une nouvelle "remise pour tempête de neige".

Bingo électoral

Si la signature des ententes devait avoir lieu à Québec, jeudi, les conservateurs de Joe Clark auront satisfait à une revendication de la Chambre de commerce de Rivière-du-Loup.

Il y a lieu, en effet, de rappeler que le 8 janvier dernier cet organisme qui regroupe plus de 500 hommes d'affaires de la région de Rivière-du-Loup avait réclamé du premier ministre Clark "que les ententes intervenues avec la firme maritime ontarienne Misener et sa filiale québécoise Havre Champlain Inc. soient signées sans autre délai, ou au plus tard pour le 30 janvier".

"Le bingo électoral sur le dos de Gros-Cacouna avait assez duré", avait-

on alors souligné dans un télégramme à M. Clark.

8e campagne

Ce sera, d'autre part, un dur coup politique pour le député candidat libéral de Kamouraska-Rivière-du-Loup, M. Rosaire Gendron, qui venait d'entreprendre une huitième campagne électorale avec le superport de transbordement de Gros-Cacouna comme cheval de bataille.

De fait, il s'agit d'un projet qui avait fait l'objet d'une première promesse électorale de sir Wilfrid Laurier, en octobre 1897!

\$350 millions

Quant au développement portuaire préconisé par Misener-Havre Champlain, les travaux de \$350 millions doivent être réalisés en trois phases.

Conçue pour le transbordement des céréales, une première phase d'environ \$90 millions doit être mise en chantier dès le printemps. Elle comportera surtout l'installation d'un élévateur à céréales, d'un premier quai de 850 pieds pour les navires des grands lacs et transocéaniques, ainsi que des aménagements d'accueil des navires pouvant atteindre les 100.000 tonnes et de liaison aux réseaux routiers et ferroviaires.

La phase II correspondra à l'expansion des installations, pour ajouter le transbordement du minerai de fer, du charbon, et d'autres produits en vrac solides.

Enfin, la phase III doit transformer Gros-Cacouna en un superport, qui sera entre autres pourvu d'une jetée à l'extérieur de 2.800 pieds, pour servir de quai en eaux profondes et à l'accueil des navires d'un tonnage de 300.000 tonnes.

en bref

Réponse de 66 organismes

RIMOUSKI — Quelque 66 organismes de loisirs, institutions scolaires et municipalités ont jusqu'à maintenant fait parvenir leur souscription annuelle au Conseil des loisirs de l'Est de Québec. Afin de tenir compte des importantes modifications survenues dans l'organisation fiscale des municipalités et des délais d'expédition des demandes de souscription, le conseil des loisirs signale que la campagne de souscription se terminera le 31 mars prochain.

Annuaire régional

RIMOUSKI — Le Conseil des loisirs de l'Est du Québec vient de publier l'édition 1980 de son annuaire régional. Le bottin de 265 pages comprend les noms, adresses et autres renseignements sur plus de 940 organismes et groupes s'occupant de loisirs dans l'Est du Québec. Cet annuaire sera dorénavant publié au début de chaque année, et a été conçu pour que la copie originale soit remise à jour de façon continue dès qu'un changement sera signalé par un organisme. L'annuaire a été publié grâce à la collaboration du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, et est disponible sur demande aux organismes et corps publics à but non lucratif s'occupant de loisirs dans l'Est du Québec.

Session d'hiver au cégep

RIMOUSKI — Le Service de l'éducation permanente du cégep de Rimouski vient de rendre publique la programmation des cours de gestion pour les propriétaires et futurs dirigeants de petites et moyennes entreprises offerts à la session d'hiver 1980. Une réunion d'information a lieu aujourd'hui même à 19h30, au local D-127 du cégep, où l'on pourra s'inscrire. Les cours, qui débuteront les 4, 5 et 6 février, portent sur a) la tenue de livres et introduction à la comptabilité; b) gestion par objectifs et résultats; c) marketing et d) comment lancer une petite entreprise.

\$70,650 au secteur de la musique

QUÉBEC — Le ministère des Affaires culturelles a versé récemment des subventions totalisant 70.650 dollars à des organismes dont la préoccupation précise est la formation musicale. Les organismes subventionnés dans notre région, sont les suivants: école de musique de Matane: 50.000 dollars; école populaire d'arts et d'essais de Rimouski: 5.200 dollars; Harmonie Manic-Outardes Inc.: 4.800 dollars; orchestre des jeunes de Sept-Îles: 2.000 dollars; société de musique GIMEL Inc.: 8.800 dollars. Les organismes qui suivent reçoivent une deuxième tranche de subventions: école de musique de Sept-Îles: 8.383 dollars pour un total de 12.383 dollars; école de musique de la Côte-Nord: 4.360 dollars pour un total de 8.360 dollars; école de musique de Charlevoix: 4.060 dollars pour un total de 8.060 dollars.

Marathon de ski de fond en Gaspésie

NEW RICHMOND — Une première pour Kino-Québec de la baie des Chaleurs. Une association heureuse avec le comité organisateur du marathon gaspésien de ski de fond. Fort intéressante pour l'amant du ski de randonnée qui voit en cet événement de 50 km l'occasion de visiter la Gaspésie sous un jour tout à fait nouveau; l'épreuve se déroule le 24 février prochain. De St-Edgar, à une quinzaine de kilomètres en retrait de la route 132 à la hauteur de New Richmond jusqu'à Bonaventure, l'épreuve s'adresse à tous, hommes et femmes, de 15 à 77 ans.

Sommet économique régional en avril à Bonaventure

par Michel DAVID

BONAVENTURE — Un mini-sommet économique se tiendra à Bonaventure les 25, 26 et 27 avril prochain, sous les auspices du conseil de comté, en collaboration avec le groupe Recherche-Action.

Ce sommet vise d'abord à établir une concertation entre les divers intervenants socio-économiques du comté, mais aussi à élaborer des actions concrètes de développement. On entend d'ailleurs s'assurer que ce sommet ne demeure pas sans suite. Les divers partenaires seront donc mandés pour la réalisation de projets spécifiques.

Les principaux secteurs d'activités feront l'objet d'ateliers. Dix sont déjà identifiés: la forêt, les pêcheries, l'agriculture, la petite et moyenne entreprise, le tourisme, les moyennes entreprises, la municipalisation du développement économique, la régionalisation face au développement, l'intercoopération et la main d'œuvre.

Le premier ministre René Lévesque, de même que les ministres Bernard Landry, Jacques Léonard, Yves Bérubé, Yves Duhaime, Jean Garon et Louis Tardif ont été pressentis pour assister au sommet. Les deux députés du comté y seront aussi.

Participeront également au sommet la plupart des organismes à caractère socio-économiques de la région: l'Union des producteurs agricoles, les Chambres de commerce, les représentants régionaux des divers ministères à vocation économique, les syndicats, les municipalités, les médias, associations et coopératives.

Les coûts d'organisation de ce sommet sont évalués entre \$10.000 et \$12.000. Le conseil de comté de Bonaventure a déjà octroyé \$2.000. Le gouvernement du Québec sera sollicité pour \$5.000. Une campagne de souscription auprès des commerçants et de l'ensemble de la population du comté sera lancée prochainement pour combler la différence.

Bureau de la CAT, à Baie-Comeau

par Jean Didier FESSOU

BAIE-COMEAU — La Commission des accidents du travail compte un nouveau bureau, celui de Baie-Comeau-Hauterive. Ce bureau s'ajoute à ceux de Val-d'Or, Gaspé et Saint-Félicien qui ont été ouverts ces derniers mois. Et pour souligner l'événement, le juge Robert Sauve, président de la CAT, faisait le voyage à Baie-Comeau, lundi. Un voyage un peu mouvementé puisqu'il n'a pu voyager à bord d'un avion gouvernemental, comme prévu, en raison d'une grève des pilotes.

Aussi le juge Robert Sauve et sa suite ont dû nuiser deux petits avions pour se rendre, avec plusieurs heures de retard, à Baie-Comeau.

Plusieurs missions

Organisme gouvernemental chargé de la responsabilité d'indemniser les victimes

d'accidents du travail et de maladies professionnelles, la Commission des accidents du travail administre, en outre, les lois de l'indemnisation des victimes d'amiantose ou de silicose dans les mines et les carrières, de l'indemnisation des victimes d'actes criminels et celle favorisant le civisme.

La Commission des accidents du travail perçoit de chacun des employeurs québécois une cotisation qui lui permet de verser les indemnités aux victimes d'accidents et de maladies liées au travail. Le salarié n'a rien à déboursier pour la protection qu'il reçoit.

Signalons enfin qu'un contrat déposé devant l'Assemblée nationale et en vigueur jusqu'au 1er mars 1981, confie à la Commission des accidents du travail la gestion en régions de la Régie de l'assurance-automobile du Québec

en ce qui concerne l'indemnisation, la réadaptation et les services médicaux.

Les échanges quotidiens entre les deux organismes gouvernementaux leur permettront d'ajuster leurs politiques afin d'en arriver à une harmonisation globale. Encore qu'il faille signaler que la CAT est un organisme largement décentralisé en régions, tandis que la RAQ est un organisme fortement centralisé à Québec.

La réinsertion

Au cours d'une entrevue informelle avec les journalistes, le juge Robert Sauve, accompagné de M. Clément Gagnon, directeur général du bureau de Sept-Îles, se plaisait à souligner:

"La réadaptation sociale, c'est-à-dire, si possible, le retour au travail, mais aussi la réinsertion dans la société et le retour à la vie la plus

normale possible à tous les points de vue, des victimes d'accidents du travail et de maladies professionnelles, est l'une des principales missions confiées au bureau local de Baie-Comeau-Hauterive."

Situé au 300 du boulevard Lasalle, à Baie-Comeau, et sous la responsabilité de M. Jean-Claude Gaudreault, le bureau local de la Commission des accidents du travail emploiera, pour commencer, trois personnes, un responsable de la réadaptation, un enquêteur et un secrétaire. Un peu plus tard, trois autres personnes oeuvrant dans les domaines de l'inspection et de la prévention, viendront grossir les rangs du bureau local de la CAT.

Dans l'immediat, seul le domaine de la réadaptation agira de manière autonome à Baie-Comeau. Les domaines de la prévention et de l'indemnisation continueront de relever du bureau régional de Sept-Îles.

Le travail en forêt

Malgré les nombreuses us-

ines sises sur la Côte-Nord et dans le Nouveau-Québec, usines où le travail est souvent dangereux et insalubre, il n'y a pas plus d'accidents du travail dans la région qu'ailleurs au Québec. Le ratio est le même que dans le reste de la province.

Les secteurs les plus dangereux sont ceux du travail en forêt (un travailleur accidenté sur trois) et dans la construction (un travailleur accidenté sur cinq).

L'ouverture d'un bureau local à Baie-Comeau a été retenue parce que, dans ce coin de la Côte-Nord, il y a un volume important de demandes d'indemnisation relatives à des accidents du travail ou des maladies professionnelles. En effet pour une population de plus de 40.000 personnes, 1.095 demandes d'indemnisation ont été présentées pour ce territoire au cours de l'exercice 1978, soit 26 pour 100 du total de la région. De plus, on y dénombrait, en septembre 1979, 35 cas de réadaptation, soit 28 pour 100 des cas de la région.

Duquet
Pour cause
d'INVENTAIRE
nos magasins
de
Place Laurier et
Galeries Chagnon
seulement
ouvriront leurs portes
le mercredi 30 janvier
à 13h

Notre magasin
du
Mail St-Roch
sera ouvert aux
heures habituelles
de 9h30 à 17h30

Notre
VENTE
fin de janvier
se poursuit pour
4 jours seulement.

réduction de
50%
sur presque toute la
marchandise automne-hiver.

**La Boutique
Simone Paris**
1505, Chemin Ste-Foy, suite 1
Québec - 681-6425



Ouvert le jeudi
jusqu'à 21 h.



DIMANCHES PREPARATOIRES A LA FETE DE SAINT-JOSEPH

Oratoire St-Joseph de Québec
560, Chemin Ste-Foy, Québec

3 février: Animateur: Père Fernand Bédard, S.J.
10 février: Animateur: Père Réjean Daniel, o.c.
17 février: Animateur: M. Jean-Claude Filteau, diacre
24 février: Animateur: Père Guy Jalbert, o.m.i.
2 mars: Animateur: Abbé Christian Beaulieu, ptre
9 mars: Animateur: Abbé Gabriel Chénard, ptre
16 mars: Animateur: Père Camille Gagnon, s.s.s.

Heures des Offices: 12h30 - 14h30 - 16h00 (non 16h30)

Un travail pour

HIER

Un document important
à reproduire, vous l'avez
oublié.

Vite,
demandez le Super-Jet de
JETCOPIE
524-4676

331 RUE BOUFFARD, QUÉBEC
495 RUE DORCHESTER SUD, QUÉBEC
2518 CHEMIN STE-FOY, STE-FOY
19 ROUTE TRANS-CANADA OUEST, LEVIS



Comeau · Matane · Gaspé · Murdochville · Rivière-du-Loup · Cabano · Carleton · Îles-de-la-Madeleine · Chandler · B

Vivre à trois avec... \$110 par semaine

par Réal LABERGE

RIVIÈRE-DU-LOUP — "Être chômeur en 1980, c'est pas une situation enviable! En dépit du coût de la vie qui ne cesse de monter de semaine en semaine, c'est essayer de faire vivre une famille de trois personnes avec \$110 par semaine!"

Comment on y parvient?

C'est ce qu'un "chômeur-type" de Kamouraska est à confier à la presse régionale lors d'une réunion d'information tenue à Rivière-du-Loup par le Front commun contre le nouveau zonage de l'assurance-chômage, région du Grand-Portage.

Agé d'une trentaine d'années et obligé depuis quelques mois de faire vivre son épouse et un bambin à même les prestations d'assurance-chômage, après une série de "jobbines" dans la région et à l'extérieur, le témoin a notamment signalé "que la situation qu'il vivait actuellement n'était qu'un exemple parmi tant d'autres, que personne n'ose rendre public".

Le cas de plusieurs

Car des chômeurs, il y en a dans la zone de Kamouraska-est: environ 30% de la population active, en cette période de pointe saisonnière.

D'autant plus que des modifications apportées au zonage de l'assurance-chômage ont aggravé le sort des sans-travail du secteur en les intégrant à la région de Québec, où les taux de chômage sont grandement inférieurs à ceux de la région précédente, celle de Rimouski.

Avec le résultat que nombre de chômeurs saisonniers se voient privés des prestations d'assurance-chômage et "refoulés" à l'assistance sociale, encore "moins généreuse".

Les besoins essentiels

Dans ces circonstances, avec ses \$110 par semaine, le chômeur-type de Kamouraska-est a dit se trouver aux prises avec cinq besoins essentiels à satisfaire en priorité. Ce sont la nourriture, le vêtement, le loyer, l'automobile et les distractions (le divertissement).

"Actuellement, avec \$25 par semaine pour l'épicerie, a-t-il précisé, nous réussissons à nous nourrir tous les trois sans trop de difficulté."

Evidemment, devait-il ajouter, il faut éviter d'acheter "les choses inutiles dans l'alimentation telles que la liqueur ou la bière". On préfère acheter du lait et boire de l'eau, se disant que c'est plus sain pour la santé.

Notre chômeur-type a été chanceux. Il évite la dépense particulièrement onéreuse de la viande, car il a une un original, en compagnie d'un ami, à l'automne.

Quant au vêtement, on répare plutôt que d'acheter, et sans attendre que les trous soient trop grands pour intervenir!

"Le bébé âgé d'un an ne coûte pas trop cher actuellement. Pour moi et mon épouse, nous préférons porter les vêtements que nous avons, au lieu d'en acheter". Sauf qu'à Noël, on a suivi la tradition d'une robe neuve pour l'épouse, y allouant \$25. Une chemise sport de moins de \$10 a suffi, dans le cas de notre chômeur-type.

Au domaine du logement, le loyer chauffé s'élève à \$162 par mois, "ce qui est raisonnable et qu'on réussit à payer à temps".

Quant à l'automobile, on règle la

question en ne l'utilisant que rarement, le moins souvent possible.

Ce qui a notamment pour conséquence de restreindre fortement les possibilités de distractions. "Ce qui nous manque le plus, ce sont les sorties de fin de semaine, ou nous pourrions rencontrer des amis. Nous devons limiter nos sorties à une seule par mois, et parfois, à rien du tout!"

Et le principal divertissement devient alors la TV, les journaux, ou le bricolage. "Personnellement, j'aime la lecture. Mon épouse bricole des cousines en cuir".

Joindre les deux bouts

Et pour joindre les deux bouts, on est parfois obligé "de piger dans les minces économies amassées à même les minces salaires des années précédentes". Car l'épouse ne travaille pas.

Pourtant, notre chômeur-type de Kamouraska-est ne se considère pas comme pauvre. "s'il ne peut pas se permettre de mener la grosse vie!"

"Malgré tout, insiste-t-il, je conserve ma dignité d'homme, me disant qu'il y a des pères de famille qui sont encore plus mal en point que moi, avec trois ou quatre enfants à faire vivre!"

S'entraider

Il s'empresse d'ajouter que contrairement à ce que pensent certains gens, les chômeurs ne sont pas des paresseux, mais des hommes et des femmes qui subissent une situation économique instable. "Notre région agricole et ses quelques industries sont instables", souligne-t-il.

Et la solution à la situation de chômage saisonnier qui sévit dans sa région et qu'il doit vivre personnellement, il ne la voit pas dans une contestation "des régimes en place".

Mais bien plutôt dans un regroupement des sans-travail du milieu, "en vue de jeter les bases d'une association qui permettrait aux chômeurs de se documenter, de prendre leurs affaires en mains, et de participer à l'exploitation des ressources du milieu". Et cela, sans attendre après les hommes d'affaires qui s'intéressent davantage au domaine tertiaire et du service, qu'à la création d'emplois par le développement de l'industrie primaire et secondaire.

Personnellement, notre chômeur-type de Kamouraska-est s'est engagé dans le Comité local de lutte au chômage, un organisme "qui ne regroupe pas des contestataires ou des braillards, mais bien des chômeurs décidés de réagir et d'entreprendre des projets de développement des ressources du milieu".



La conférence de presse du Front commun contre le zonage de l'assurance-chômage, à Rivière-du-Loup, comportait la participation, entre autres, de M. Armand Lebrun, d'Action-chômage de Kamouraska, Mlle Louise Allard, secteur de Trois-Pistoles, MM. Mario Poirier, secteur du Transcontinental, Alain Soucy et Gaston Lagacé, du secteur de Kamouraska-est.

Assurance-chômage

Le Grand-Portage demande encore son rattachement à la zone de Rimouski

par Réal LABERGE

RIVIÈRE-DU-LOUP — Les travailleurs sans emploi de la région du Grand-Portage manifesteront leur mécontentement par un ralliement, mardi prochain, le 5 février devant les bureaux de l'Assurance-chômage de Rivière-du-Loup, s'ils n'ont pas obtenu entre-temps la réintégration de cette région dans la zone de Rimouski.

Cette revendication fait suite à l'inclusion du Grand-Portage dans la zone d'assurance-chômage de Québec, lors des modifications qui ont été apportées en décembre 1978. Par le jeu de taux moyens de chômage inférieurs dans cette zone, de nombreux chômeurs saisonniers seraient privés de leur droit aux prestations.

Pacifique, mais...

La manifestation projetée sera "bien pacifique", a-t-on précisé. "Mais elle pourrait ou bien être annulée, ou complétée par une série d'autres actions plus radicales", a-t-on cependant laissé entendre.

Tout dépendra du résultat qu'on obtiendra de la mise en oeuvre de deux autres mesures, qui ont également été annoncées par les dirigeants du Front commun régional de lutte contre le zonage de l'Assurance-chômage.

Engagements des candidats

Il s'agit d'abord d'un double engagement réclamé par écrit des candidats de tous les partis des circonscriptions de Rivière-du-Loup-Kamouraska et de Rimouski-Témiscouata.

D'une part, on exigera un engagement d'effectuer les pressions qui s'imposent auprès du ministre de l'Emploi et de l'Immigration, M. Ron Atkey, "afin que les modifications nécessaires à la réintégration de la région du Grand-Portage à la zone du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie soient décrétées avant le 18 février prochain".

Un deuxième engagement consistera d'autre part "à s'opposer à tout nouveau projet de loi qui pourrait avoir pour effet d'entraîner des coupures encore plus graves d'assurance-

chômage, aussi bien pour les travailleurs sans emploi de nos comtés que de l'ensemble du pays".

Faire diligence

En cela, a-t-on insisté, les candidats devront faire diligence, car le Front commun régional contre le zonage s'est engagé, de son côté, à faire connaître publiquement, au plus tard le 11 février prochain, donc une semaine avant l'élection fédérale, "la liste des candidats qui auront ainsi décidé de nous appuyer".

Ces mesures feront entre-temps l'objet de réunions de travailleurs et de chômeurs à La Pocatière, Saint-Pascal et Rivière-du-Loup, pour déterminer la stratégie d'action et de concertation.

Face à un comité fantôme

La lutte entreprise depuis près d'un an, pour obtenir justice contre le zonage modifié et ses repercussions à l'endroit surtout des chômeurs saisonniers de la région, n'aurait donné aucun résultat jusqu'ici.

Les démarches ont d'abord été faites unilatéralement par différents organismes de travailleurs sans emploi du Grand-Portage, qui se sont plus tard regroupés en un front commun.

On s'est notamment buté à la réponse du ministère de l'Emploi et de l'Immigration "qu'un comité de travail a été mis sur pied pour procéder à l'étude d'un nouveau tracé des régions économiques".

Il semble par ailleurs que les difficultés proviennent de ce que le zonage a été adapté aux délimitations territoriales de Statistiques Canada, plutôt qu'ajusté aux régions administratives d'Assurance-chômage.

A tout événement, selon les porteurs du Front commun, on se retrouverait devant un comité fantôme. C'est du moins ce que laisse présumer le fait que personne, aussi bien au ministère fédéral concerné qu'à la Commission de l'assurance-chômage, "ne semble en mesure d'identifier les membres de ce fameux groupe de travail".

RENOVATEUR DE BAIGNOIRES
LAVABOS - TOILETTES
A DOMICILE
CHOIX DE COULEURS
PRIX COMPÉTITIF
ESTIMATION GRATUITE (418) 524-5391
Charles Couture
(418) 524-5391

Taisez-vous!
Vous pourriez révéler
les numéros
gagnants
Le jeu facile où il suffit
de marquer 6 numéros sur 36
6/36

VENTE ANNUELLE D'HIVER
PIANOS • ORGUES
Il est difficile de trouver un inventaire aussi varié des meilleurs Pianos & Orgues qui soient à un prix semblable. Épargnez jusqu'à 30% sur le prix régulier.
10-30%
de réduction
Sur Toute la Marchandise
Baldwin
concerto
CARREFOUR CHARLESBOURG - 8500, BOUL. HENRI-BOURASSA, CHARLESBOURG, QUE. G1G 5X1
626-3739
ORGUES - PIANOS - INSTRUMENTS DE MUSIQUE
VENTE - LOCATION
MUSIQUE EN FEUILLE
ECOLE DE MUSIQUE

Message important du Président
A tous les employés de la Fonction publique et parapublique. Profitez dès maintenant de cette vente unique pour acheter l'instrument de votre choix. Quelle que soit la date du paiement de votre "rétroactivité", vous pourrez payer votre instrument à cette date seulement et SANS AUCUN INTERET!



L'extraction de l'amiante se fait de la même façon au Canada et en URSS, mais dans ce dernier pays, les usines de traitement sont situées loin des mines.

Ceinture verte autour des villes En URSS, les haldes sont loin des mines d'amiante

par Fortunat MARCOUX
du bureau du Soleil

THETFORD MINES — Les techniques d'extraction et de traitement de l'amiante sont très comparables au chapitre de la mécanisation, l'automatisation la méthode et l'équipement, au Canada et en URSS, mais elles diffèrent en ce qui concerne le transport du minerai brut et des rejets.

M. A.Y. Anpilov, sous-ministre des Matériaux de construction en URSS, a apporté ces précisions alors qu'il visitait dernièrement les mines d'amiante du Québec, dans la région de Thetford Mines.

M. Anpilov qui dirigeait une délégation soviétique composée de représentants de l'industrie de l'amiante, a expliqué que de façon générale en Union soviétique les usines de traitement ne sont pas adjacentes aux mines, comme c'est le cas au Québec. "Elles (les usines) sont situées à des distances qui varient entre cinq et 10 kilomètres et, dans le but de développer une ceinture verte autour des villes minières, les haldes se trouvent très loin des usines. Il faut donc utiliser un important matériel ferroviaire pour transporter ces déchets sur de très longs parcours."

Le représentant soviétique a déclaré également que le minerai exploité en URSS est beaucoup plus dur que celui qui est extrait au Québec. "La dureté de la pierre provoque des bris d'équipements plus fréquents surtout au cours des différentes phases de traitement", a-t-il dit.

Le responsable de la délégation soviétique a fait remarquer aussi que les services d'entretien reliés à l'exploitation de l'amiante en URSS diffèrent aussi de ceux du Québec du fait que les Soviétiques fabriquent une partie de l'équipement alors que les producteurs québécois ne font que l'entretien et la remise à neuf des installations achetées auprès des fabricants indépendants.

La production soviétique

Selon les dernières statistiques, la production de fibres en URSS se chiffrait, en 1978, par 2.350.000 tonnes courtes et tout porte à croire que cette production est appelée à être doublée au cours des prochaines années.

A ce sujet, M. Anpilov a annoncé un programme de modernisation des usines déjà existantes et l'exploitation d'une nouvelle usine de traitement, le moulin no 7, au complexe d'Ouralabest, et la mise en exploitation du gisement de Kiembay, dans le sud de l'Oural.

A Kiembay, une première moitié de l'usine est déjà en service et devrait produire, cette année, quelque 250.000 tonnes de fibres. Une fois la construction achevée, la production atteindrait 500.000 tonnes annuellement.

Le projet de Kiembay a été réalisé dans le cadre d'un programme de développement de la construction qui regroupe les pays du Comecon, dont la Bulgarie, la Hongrie, la Tchécoslovaquie, la Roumanie, l'Allemagne de l'Est, la Pologne et l'URSS. Chacune de ces républiques a contribué aux

frais de financement et en retour recevra une part de la production proportionnelle à la mise de fonds.

Besoins domestiques

En URSS, la demande de fibre d'amiante s'accroît constamment. Ce pays utilise 80 pour 100 de sa production, surtout dans le secteur des matériaux d'amiante-ciment.

Problèmes de santé inexistant

Selon M. Anpilov, le problème de l'amiante et de la santé est presque inexistant en URSS grâce aux mesures prises pour améliorer les conditions d'hygiène et de salubrité dans les mines et les usines. Il a rappelé que les cas d'amianteose décelés aujourd'hui se retrouvent chez des travailleurs qui ont été exposés aux conditions qui prévalaient autrefois. Il a affirmé que des études épidémiologiques effectuées dans les régions des complexes miniers de l'amiante ont révélé que l'incidence du cancer du poumon n'était pas plus forte que dans les autres régions de l'URSS où l'on n'exploite pas l'amiante.

Ces échanges de visites industrielles entre Russes et Canadiens remontent en 1960 alors qu'une délégation canadienne était reçue pour la première fois en Russie. Quelques mois plus tard, une mission soviétique visitait les installations québécoises. Depuis, il y a eu trois échanges de visites semblables. La dernière visite des producteurs québécois en URSS remontait à mai 1978.

Charlevoix réclame un abattoir régional

par Denis GAUTHIER
(collaboration spéciale)

LA MALBAIE — Loin d'être en baisse, l'agriculture a connu une certaine croissance dans Charlevoix, au cours des dernières années. On caresse même l'espoir d'y construire un abattoir régional dans un avenir rapproché.

Tel est, en substance, ce que soutient le président de l'Association des producteurs agricoles (UPA) de Charlevoix-Est, M. Roger Gauthier, en révélant que, depuis 1974, le nombre des producteurs a augmenté pour atteindre le chiffre de 538.

"Charlevoix n'a jamais été reconnue comme une région agricole, mais il est temps d'arrêter de dire qu'il n'y a que la Donahue et la Poullet-Grise comme industrie dans la région. L'agriculture compte maintenant parmi les gros employeurs", de dire M. Gauthier.

Depuis 1974, on a noté une nette augmentation au niveau de la production laitière. De plus, le secteur de Charlevoix se classe bon premier de la région 02 pour la production du boeuf de boucherie, l'aviculture a fait un bon de 37 pour 100, le porc de 203 pour 100 et l'on compte depuis 1976 sur l'arrivée de producteurs de visons dont le cheptel s'élève à 11.500 femelles.

En citant ces statistiques,

le président de l'UPA de Charlevoix a fait état des besoins d'un abattoir régional pour les producteurs. Actuellement, les bêtes sont abattues dans des abattoirs de la région de Québec ou du Saguenay—Lac-Saint-Jean.

Des démarches ont été entreprises auprès du ministre de l'Agriculture. Le dossier suit son cours et l'on espère qu'il aboutira prochainement. Avec cet abattoir, les producteurs pour-

raient combler le marché régional, mais ils visent également celui de la Côte-Nord. D'ailleurs, selon M. Gauthier, ce n'est qu'en s'attaquant au marché de la Côte-Nord qu'on pourrait justifier la construction d'un abattoir régional puisque celui de Charlevoix ne serait pas suffisant.

Zonage agricole

Il n'y a pas que la construction d'un abattoir régional qui préoccupe les membres

de l'UPA de Charlevoix-Est. Des pressions seraient faites auprès du ministère de l'Agriculture pour que la région soit incluse dans la loi de la protection des territoires agricoles. On voudrait que l'on considère la région comme un élément de la prochaine étape.

La plupart des municipalités possèdent un schéma d'aménagement, "ce serait bon, si c'était appliqué correctement", commente M. Gauthier.

Seconde campagne d'information concernant le projet de restaurer la Jacques-Cartier

par Gérard ROCHETTE
(collaboration spéciale)

SAINTE-CATHERINE — Le comité de restauration de la rivière Jacques-Cartier entreprend une seconde campagne d'information, de sensibilisation et de consultation sur son projet

de ramener ce cours d'eau à son état original de rivière à saumons.

Le comité espère ainsi sensibiliser les citoyens et favoriser la participation et l'appui à ses activités, afin d'intensifier l'amélioration de la qualité de l'environnement et de rendre

plus polyvalente l'utilisation de ce cours d'eau.

Il va sans dire que cette campagne servira par la même occasion à favoriser le recrutement de membres pour assurer le financement des activités du comité régional. Pour les responsables, il ne s'agit pas de brûler les étapes, mais tout simplement de poursuivre une action régionale concrète qui permettra d'entrer en contact avec le plus de citoyens possible.

Daquet
Pour cause
d'INVENTAIRE

nos magasins
de
**Place Laurier et
Galeries Chagnon**
seulement
ouvriront leurs portes
le mercredi 30 janvier
à 13h

Notre magasin
du
Mail St-Roch
sera ouvert aux
heures habituelles
de 9h30 à 17h30

Notre
VENTE
fin de janvier
se poursuit pour
4 jours seulement.

réduction de
50%
sur presque toute la
marchandise automne-hiver.

**La Boutique
Simone Paris**
1505, Chemin Ste-Foy, suite 1
Québec - 681-6425



Ouvert le jeudi
jusqu'à 21 h.



DIMANCHES PREPARATOIRES A LA FETE DE SAINT-JOSEPH

Oratoire St-Joseph de Québec
560, Chemin Ste-Foy, Québec

- 3 février: Animateur: Père Fernand Bédard, S.J.
- 10 février: Animateur: Père Rejean Daniel, a.o.
- 17 février: Animateur: M. Jean-Claude Filteau, diacre
- 24 février: Animateur: Père Guy Jalbert, o.m.i.
- 2 mars: Animateur: Abbé Christian Beaulieu, ptre
- 9 mars: Animateur: Abbé Gabriel Chénard, ptre
- 16 mars: Animateur: Père Camille Gagnon, s.s.s.

Heures des Offices: 12h30 - 14h30 - 16h00 (non 16h30)

Un travail pour
HIER
Un document important
à reproduire, vous l'aviez
oublié.

Vite,
demandez le Super-Jet de
JETCOPE
524-4676



331 RUE BOUFFARD, QUÉBEC
496 RUE DORCHESTER SUD, QUÉBEC
258 CHEMIN STE-FOY, STE-FOY
19 ROUTE TRANS-CANADA OUEST, LEVIS

Paul · La Malbaie · Saint-Georges de Beauce · Saint-Joseph de Beauce · Sainte-Croix · Donnacona · Saint-Raymond



Le Soleil, Gérard Rochette

Mme Pierrette Boisvert, de l'agence qui commande, remet à Alain Montambeau, responsable de la finance, le billet donnant droit à un tel voyage. Cette présentation s'effectue en présence de l'animateur Jean-Luc Frenette.

Les jeunes du groupe CALIBEC sont à \$3,374 de l'objectif

par Gérard ROCHETTE
(collaboration spéciale)

SAINT-MARC-DES-CARRIERES — Il ne manque plus que \$3,374 aux jeunes du groupe CALIBEC, du secteur ouest de la région de Portneuf, pour assurer son projet d'échange avec des étudiants de la Californie. Et dans le but de recueillir cette somme, des cartes de membres honoraires à \$2 chacune seront mises en vente; ces cartes permettront aux détenteurs de participer à l'attribution d'un voyage en Floride pour 2 personnes et \$200 en argent de poche, le tout en collaboration avec Voyages Frontenac.

C'est la nouvelle annoncée par les responsables de CALIBEC, lors d'une conférence de presse tenue à la

polyvalente de Saint-Marc-des-Carrières.

Présentement, le groupe a recueilli quelque \$17,626 aux moyens d'activités diverses, allant du course-thon, jusqu'à une campagne de lavage d'auto. Également, plusieurs organismes, groupements, commerces, industries ont contribué financièrement à la réalisation de cet échange Californie-Québec (CALIBEC).

Mentionnons que ce projet prévoit la visite au Québec, principalement à Saint-Marc-des-Carrières, d'un groupe d'étudiants du collège Redwood, de Californie, du 14 au 26 février prochain, alors que 30 étudiants du secteur ouest de Portneuf se rendront dans cet État américain du 6 au 20 avril.

Le programme prévoit des activités pédagogiques intégrées, en plus de plusieurs visites ainsi qu'activités récréatives, culturelles, sociales et sportives.

Sous la responsabilité des animateurs Sylvie Lavoie, Jean-Luc Frenette et Réjean Fiset, membres du personnel enseignant de la polyvalente de Saint-Marc-des-Carrières, les jeunes ont préparé et planifié eux-mêmes l'ensemble du programme à l'occasion de la visite de leurs confrères américains.

Que ce soit au niveau des relations publiques, du financement, de l'information ou de la pédagogie, les jeunes ont dû assurer la responsabilité de l'ensemble du projet.

En annonçant ce manque de \$3,374 pour boucler le budget prévu de \$21,000, les membres du groupe CALIBEC, qui ont déjà contribué personnellement d'une participation individuelle de \$100, en plus de recevoir l'aide précieuse des parents, se sont dit confiants d'atteindre l'objectif financier de \$21,000 nécessaires pour assurer le succès du projet.

Seul le dossier financement reste à compléter dans ce projet étudiant. Tous les autres secteurs du programme sont prêts pour accueillir les Californiens et assurer ensuite la visite des Portneufiens au pays de l'Oncle Sam.

Les producteurs de sucre d'érable sont préoccupés

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-GEORGES — Les producteurs de sucre d'érable de la région de Québec-Sud s'interrogent sérieusement sur ce que leur réserve la prochaine récolte, même s'ils viennent de connaître en 1979 une année assez satisfaisante, tant au niveau du volume que de la qualité de la récolte et du prix payé pour leur produit.

C'est ce qu'a affirmé, hier, au SOLEIL, M. Mario Rodrigue, secrétaire du Syndicat et de l'Office des producteurs de sucre et de sirop d'érable de Québec-Sud, en précisant que cette situation est attribuable au fait "qu'il y a un manque de structuration dans la mise en marché du sirop".

Comme l'a fait remarquer M. Rodrigue, "il appartient aux producteurs de sucre et de sirop d'érable de décider de l'orientation à prendre, car c'est l'avenir de leur production qui est en jeu".

Pour qu'il en soit ainsi, a-t-on appris, les producteurs de sirop d'érable auront une fois de plus l'occasion d'évaluer ensemble leurs problèmes.

par la tenue de deux assemblées générales qui se tiendront au parc de l'Érable, à Beauceville.

L'assemblée générale du Syndicat des acériculteurs de Québec-Sud se tiendra le 6 février, à compter de 9h30, pour se continuer dans l'après-midi, alors que celle de l'Office des producteurs de sucre et de sirop d'érable de Québec-Sud est prévue pour le 13 février, à compter de 13h.

Sainte-Pétronille adopte son règlement de zonage

par Gérald OUELLET

SAINTE-PÉTRONILLE — Le conseil municipal de Sainte-Pétronille (Beaulieu), sur l'île d'Orléans, a adopté au cours de sa dernière assemblée régulière le nouveau règlement de zonage et de lotissement. On a également adopté un nouveau rôle d'évaluation et le prochain budget de la municipalité tiendra compte de la loi modifiant le financement des municipalités.

Comme l'indiquait le maire Bernard Dagenais, le nouveau règlement de zonage et de lotissement régira la municipalité de Sainte-Pétronille dès ce mois-ci. Ces nouveaux règlements permettront d'émettre localement les permis de construction et de lotissement. A partir de là, on saura où on peut construire et, dans une certaine

mesure, ce qu'il est permis de construire.

Le maire Dagenais a également précisé que les contribuables de Sainte-Pétronille seront soumis au nouveau rôle d'évaluation. A ce chapitre, ils pourront constater eux-mêmes combien leur propriété et leurs terrains ont pris de la valeur. Il va sans dire que ce nouveau rôle d'évaluation modifiera le mode de taxation.

Le maire Dagenais a conclu en disant qu'à l'instar des autres municipalités du Québec, Sainte-Pétronille devra mettre en application la loi 57 modifiant le financement des municipalités. Le mode de taxation est radicalement modifié et si le compte de taxes municipales augmente, les taxes scolaires diminuent.

Pressions pour que l'Etat achète les plages Germain et Bouchard

par Raymond GAGNE

"Il faut qu'une décision soit prise et pour ce faire, des pressions seront exercées d'ici le début de février, déclare le maire de Ville de Lac-Saint-Joseph, M. J.-Arthur Bedard.

Rejoint au téléphone, le maire Bedard dit que le gouvernement ne doit plus tarder à confirmer sa position quant à l'achat possible des plages Germain et Bouchard. "Nous ne pouvons, dit encore M. Bedard, laisser tarder ou passer l'occasion d'assurer la permanence de la vocation régionale du lac Saint-Joseph. Qu'une décision tarde trop à venir et il y aura danger que des développeurs s'emparaient, en particulier de la plage Germain, et gâtent définitivement l'affaire".

M. Bedard rejoint, dans cet esprit, l'opinion du député du comté de Chauveau à l'Assemblée nationale, M. Louis O'Neill, avec lequel il s'est entretenu récemment.

M. O'Neill doit de toute façon rencontrer le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche au début du mois prochain, au plus tard, dit-on, le 13 février afin de faire, une dernière fois, le tour de la question et de dégager une position précise du gouvernement.

On nous assure que le député de

Chauveau demeure de plus en plus confiant que la décision qui sera prise par le ministre Lucien Lessard sera positive.

Entre-temps, le comité intermunicipal formé de représentants des villes de Fossambault-sur-le-Lac et de Lac-Saint-Joseph, donnera une conférence de presse le 29 janvier au pavillon Pollack de l'université Laval. Elle portera sur l'état actuel du dossier.

Les représentants des deux municipalités profiteront de l'occasion pour faire le point sur la situation actuelle, faire connaître leur position quant à l'avenir de la vocation du lac Saint-Joseph et préciser ce qu'ils attendent du gouvernement dans ce dossier.

Saint-Lambert vote \$50,000 pour un chalet des loisirs

par Gilles PEPIN

SAINT-LAMBERT — La commission des loisirs, à Saint-Lambert, s'est vu approuver un budget de \$71,000 par le conseil municipal pour l'année 1980.

Un tel montant consacré aux loisirs à Saint-Lambert est plutôt extraordinaire et c'est pourquoi les dirigeants municipaux viennent de tenir une assemblée spéciale à ce sujet.

Mais un tel budget doit comporter la construction d'un chalet des loisirs, un projet qui est discuté depuis déjà quelques années et pour lequel les édiles consentent maintenant une somme de \$50,000.

Le nouveau président de la commission des loisirs, M. Denis Lamontagne, a signalé que l'étude détaillée de ce projet commence des maintenant, afin que la bâtisse projetée puisse être utilisée, si possible, dès l'été prochain.

On ne sait pas encore de quel genre de construction il s'agit exactement, mais les membres de la commission comptent sur le bénévolat pour

eriger un bâtiment dont les coûts pourraient facilement excéder les \$50,000.

L'immeuble sera érigé à l'ouest de la rivière Chaudière, sur un terrain où se trouvent déjà certains équipements de loisirs.

RENOVATEUR DE BAIGNOIRES
LAVABOS - TOILETTES
A DOMICILE
CHOIX DE COULEURS
PRIX COMPÉTITIF
ESTIMATION GRATUITE (418) 524-5391
Charles Couture (418) 524-5391

Taisez-vous!
Vous pourriez révéler les numéros gagnants
Le jeu facile où il suffit de marquer 6 numéros sur 36
6/36

VENTE ANNUELLE D'HIVER
PIANOS • ORGUES

Il est difficile de trouver un inventaire aussi varié des meilleurs Pianos & Orgues qui soient à un prix semblable. Épargnez jusqu'à 30% sur le prix régulier.

10-30%
de réduction
Sur Toute la Marchandise
Baldwin

concerto
CARREFOUR CHARLESBOURG - 8500, BOUL. HENRI-BOURASSA, CHARLESBOURG, QUE. G1G 5X1
626-3739
ORGUES - PIANOS - INSTRUMENTS DE MUSIQUE
VENTE - LOCATION
MUSIQUE EN FEUILLE
ÉCOLE DE MUSIQUE

Message important du Président
A tous les employés de la Fonction publique et parapublique. Profitez dès maintenant de cette vente unique pour acheter l'instrument de votre choix. Quelle que soit la date du paiement de votre "rétroactivité", vous devrez payer votre instrument à cette date seulement et SANS AUCUN INTERET!

la rive sud

Lévis · Saint-Romuald · Lauzon · Beaumont · Saint-Vallier · Saint-Michel · Saint-



collaboration Rita Racine

MM. Claude Robitaille et Arthur Paquet, à gauche, ont dévoilé l'affiche qui servira d'outil principal d'animation d'une campagne qui aura pour thème: "Ouille, je me protège". La vignette ci-dessus représente aussi MM. Michel Gagnon, président du club Lions Etchemin et J.-Romain Choquette, ancien président local et ancien gouverneur du district A-10 chez les Lions.

Campagne des clubs Lions pour prévenir la surdité

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

LEVIS — "Ouille, je me protège." Tel sera le thème d'une campagne de sensibilisation à la pollution par le bruit que tiendront, du 17 au 23 février prochain, les 63 clubs Lions des régions de Québec, Lévis, Mauricie, Cantons de l'Est, Bois-François et Côte-du-Sud.

C'est ainsi que ces clubs Lions accroîtront, cette année, leur appui à la prévention de la surdité, en plus de continuer leurs efforts, portant principalement et depuis toujours, sur l'aide aux aveugles et la conservation de la vue.

Une grande affiche, imprimée en quelques milliers d'exemplaires, apparaîtra dans les endroits publics durant la campagne de "Ouille, je me protège". C'est ce qu'ont révélé MM. Claude Robitaille et Arthur Paquet, respectivement président du comité de la déficience auditive et gouverneur du district A-10 des clubs Lions, lors du dévoilement de l'affiche, la semaine dernière, au club Lions Etchemin de Saint-Romuald.

L'affiche présente un garçonnet qui, à l'aide de ses mains, se protège les oreilles contre le bruit environnant. Cette affiche constituera en effet l'outil principal de la campagne annoncée.

Par cette initiative, les clubs Lions signalent notamment qu'un endroit est suffisamment bruyant pour être nocif aux oreilles lorsqu'il faut crier pour se faire comprendre par un individu

placé à un mètre de soi. Ce bruit peut être produit au travail, mais il peut aussi se retrouver à la maison et dans les endroits de divertissement.

Il a été prouvé scientifiquement que le bruit intense rend nerveux, qu'il peut provoquer des maux de tête, augmenter la tension et même le mécontentement, en plus de rendre l'individu malheureux. Seule la réduction du bruit à la source demeurera toujours le moyen le plus rentable pour s'armer contre la surdité.

Selon une étude menée par le département de santé communautaire de l'Hôtel-Dieu de Lévis, 44 pour 100 des 207 entreprises manufacturières de son territoire sont assez bruyantes pour provoquer la surdité industrielle. De plus, 51 pour 100 des 7.197 travailleurs à l'emploi de ces entreprises sont très exposés à devenir sourds s'ils ne le sont pas déjà.

Les clubs Lions suggèrent donc d'emboîter le pas et de dire: "Ouille, je me protège".

Saint-Nicolas prépare son premier compte de taxes

par Gilles PEPIN

SAINT-NICOLAS — "Même si le budget n'est pas encore adopté, la ville est autorisée à transmettre un compte de taxes provisoire comprenant la taxe foncière générale, les tarifs de compensations et les taxes spéciales dites de secteur et imposées selon l'étendue en front et la superficie."

Voilà le texte principal d'un message que les dirigeants de la ville de Saint-Nicolas viennent de faire parvenir aux contribuables, à la suite de l'adoption de la loi 57 relative à la réforme de la fiscalité municipale. Le conseil de ville poursuit la préparation du budget 1980 et celui-ci sera accepté probablement d'ici la fin du mois de mars, lit-on aussi dans la missive des administrateurs municipaux.

La taxe foncière générale qui sera facturée sur le compte provisoire sera calculée selon le taux qui était en vigueur l'année dernière, soit à \$0,60

par \$100 d'évaluation imposable, explique-t-on dans le message des édiles, qui s'attendent à pouvoir transmettre un compte "définitif" après le premier juillet 1980.

Hydromètres

À la fin de ce mois-ci, la ville de Saint-Nicolas aura complété l'installation d'hydromètres dans toutes les maisons de même que dans les établissements commerciaux des secteurs Normandie et village. Il s'agit de compteurs servant à calculer le débit d'eau en mètres cubes (un mètre cube équivaut à 220 gallons impériaux). Les premiers 225 mètres cubes d'eau seront donnés en compensation d'un loyer annuel de \$13, après quoi la consommation d'eau coûtera \$0,18 par mètre cube.

Les autorités municipales à Saint-Nicolas invitent actuellement les citoyens intéressés à oeuvrer au sein de la nouvelle commission d'urbanisme à participer à une réunion d'information prévue pour jeudi soir, le 31 janvier, à l'hôtel de ville.



Une première

La fanfare du corps de cadets 2648 du Régiment de la Chaudière participera aux deux défilés du Carnaval de Québec. Ce sera la première fois qu'un groupe de Lévis participera au défilé du Carnaval. Bien qu'elle n'ait été constituée que depuis un an et demi, cette fanfare a atteint une enviable efficacité grâce au travail infatigable de ses quelque 30 membres et de son directeur, le major Onésime Blais, qui est également commandant du corps de cadets. Au premier plan de cette vignette, nous reconnaissons M. Carol Gagnon, commandant adjoint et chef de l'entraînement du corps de cadets 2648.

Le Soleil, Gilles Pepin

Daquet
Pour cause
d'INVENTAIRE
nos magasins
de
Place Laurier et
Galeries Chagnon
seulement
ouvriront leurs portes
le mercredi 30 janvier
à 13h

Notre magasin
du
Mail St-Roch
sera ouvert aux
heures habituelles
de 9h30 à 17h30

Notre
VENTE
fin de janvier
se poursuit pour
4 jours seulement.

réduction de
50%
sur presque toute la
marchandise automne-hiver.

**La Boutique
Simone Paris**
1505, Chemin Ste-Foy, suite 1
Québec - 681-6425



Ouvert le jeudi
jusqu'à 21 h.



DIMANCHES PREPARATOIRES A LA FETE DE SAINT-JOSEPH

Oratoire St-Joseph de Québec
560, Chemin Ste-Foy, Québec

- 3 février: Animateur: Père Fernand Bédard, S.J.
- 10 février: Animateur: Père Réjean Daniel, a.a.
- 17 février: Animateur: M. Jean-Claude Filteau, diacre
- 24 février: Animateur: Père Guy Jalbert, o.m.i.
- 2 mars: Animateur: Abbé Christian Beaulieu, ptre
- 9 mars: Animateur: Abbé Gabriel Chénard, ptre
- 16 mars: Animateur: Père Camille Gagnon, s.s.s.

Heures des Offices: 12h30 - 14h30 - 16h00 (non 16h30)

Un travail pour
HIER

Un document important
à reproduire, vous l'avez
oublié.

Vite,
demandez le Super-Jet de
JETCOPIE
524-4676



301 RUE BELLARAIN, QUÉBEC
496-498 (DIRECTION DES BUREAUX)
2018 CHEMIN STE FOY, STE FOY
15 ROUTE TRANS-CANADA (DURVILLE)

Charles · Saint-Nicolas · Montmagny · Bernières · La Pocatière · Saint-Etienne · Saint-David · Saint-Rédempteur

Vivre à trois avec... \$110 par semaine

par Réal LABERGE

RIVIÈRE-DU-LOUP — "Être chômeur en 1980, c'est pas une situation enviable! En dépit du coût de la vie qui ne cesse de monter de semaine en semaine, c'est essayer de faire vivre une famille de trois personnes avec \$110 par semaine!"

Comment on y parvient?

C'est ce qu'un "chômeur-type" de Kamouraska-est a confié à la presse régionale lors d'une réunion d'information tenue à Rivière-du-Loup par le Front commun contre le nouveau zonage de l'assurance-chômage, région du Grand-Portage.

Agé d'une trentaine d'années et obligé depuis quelques mois de faire vivre son épouse et un bambin à même les prestations d'assurance-chômage, après une série de "jobbines" dans la région et à l'extérieur, le témoin a notamment signalé "que la situation qu'il vivait actuellement n'était qu'un exemple parmi tant d'autres, que personne n'ose rendre public".

Le cas de plusieurs

Car des chômeurs, il y en a dans la zone de Kamouraska-est, environ 30% de la population active, en cette période de pointe saisonnière.

D'autant plus que des modifications apportées au zonage de l'assurance-chômage ont aggravé le sort des sans-travail du secteur en les intégrant à la région de Québec, où les taux de chômage sont grandement inférieurs à ceux de la région précédente, celle de Rimouski.

Avec le résultat que nombre de chômeurs saisonniers se voient privés des prestations d'assurance-chômage et "refoulés" à l'assistance sociale, encore "moins généreuse".

Les besoins essentiels

Dans ces circonstances, avec ses \$110 par semaine, le chômeur-type de Kamouraska-est a dit se trouver aux prises avec cinq besoins essentiels à satisfaire en priorité. Ce sont la nourriture, le vêtement, le loyer, l'automobile et les distractions (le divertissement).

"Actuellement, avec \$25 par semaine pour l'épicerie, a-t-il précisé, nous réussissons à nous nourrir tous les trois sans trop de difficulté".

Evidemment, devait-il ajouter, il faut éviter d'acheter "les choses inutiles dans l'alimentation telles que la liqueur ou la bière". On préfère acheter du lait et boire de l'eau, se disant que c'est plus sain pour la santé!

Notre chômeur-type a été chancé. Il évite la dépense particulièrement onéreuse de la viande, car il a tué un original, en compagnie d'un ami, à l'automne.

Quant au vêtement, on repare plutôt que d'acheter, et sans attendre que les trous soient trop grands pour intervenir!

"Le bébé âgé d'un an ne coûte pas trop cher actuellement. Pour moi et mon épouse, nous préférons porter les vêtements que nous avons, au lieu d'en acheter". Sauf qu'à Noël, on a suivi la tradition d'une robe neuve pour l'épouse, y allouant \$25. Une chemise sport de moins de \$10 a suffi, dans le cas de notre chômeur-type.

Au domaine du logement, le loyer chauffé s'élève à \$162 par mois, "ce qui est raisonnable et qu'on réussit à payer à temps".

Quant à l'automobile, on règle la

question en ne l'utilisant que rarement, le moins souvent possible.

Ce qui a notamment pour conséquence de restreindre fortement les possibilités de distractions. "Ce qui nous manque le plus, ce sont les sorties de fin de semaine, où nous pourrions rencontrer des amis. Nous devons limiter nos sorties à une seule par mois, et parfois, à rien du tout!"

Et le principal divertissement devient alors la TV, les journaux, ou le bricolage. "Personnellement, j'aime la lecture. Mon épouse bricole des cousines en cuir".

Joindre les deux bouts

Et pour joindre les deux bouts, on est parfois obligé "de piger dans les minces économies amassées à même les minces salaires des années précédentes". Car l'épouse ne travaille pas.

Pourtant, notre chômeur-type de Kamouraska-est ne se considère pas comme pauvre, "s'il ne peut pas se permettre de mener la grosse vie!"

"Malgré tout, insiste-t-il, je conserve ma dignité d'homme, me disant qu'il y a des pères de famille qui sont encore plus mal en point que moi, avec trois ou quatre enfants à faire vivre!"

S'entraider

Il s'empresse d'ajouter que contrairement à ce que pensent certains gens, les chômeurs ne sont pas des paresseux, mais des hommes et des femmes qui subissent une situation économique instable. "Notre région agricole et ses quelques industries sont instables", souligne-t-il.

Et la solution à la situation de chômage saisonnier qui sévit dans sa région et qu'il doit vivre personnellement, il ne la voit pas dans une contestation "des régimes en place".

Mais bien plutôt dans un regroupement des sans-travail du milieu, "en vue de jeter les bases d'une association qui permettrait aux chômeurs de se documenter, de prendre leurs affaires en mains, et de participer à l'exploitation des ressources du milieu". Et cela, sans attendre après les hommes d'affaires qui s'intéressent davantage au domaine tertiaire et du service, qu'à la création d'emplois par le développement de l'industrie primaire et secondaire.

Personnellement, notre chômeur-type de Kamouraska-est s'est engagé dans le Comité local de lutte au chômage, un organisme "qui ne regroupe pas des contestataires ou des braillards, mais bien des chômeurs décidés de réagir et d'entreprendre des projets de développement des ressources du milieu".



La conférence de presse du Front commun contre le zonage de l'assurance-chômage, à Rivière-du-Loup, comportait la participation, entre autres, de M. Armand Lebrun, d'Action-chômage de Kamouraska, Mlle Louise Allard, secteur de Trois-Pistoles, MM. Mario Poirier, secteur de Transcontinental, Alain Soucy et Gaston Lagacé, du secteur de Kamouraska-est.

Assurance-chômage

Le Grand-Portage demande encore son rattachement à la zone de Rimouski

par Réal LABERGE

RIVIÈRE-DU-LOUP — Les travailleurs sans emploi de la région du Grand-Portage manifesteront leur mécontentement par un ralliement, mardi prochain, le 5 février devant les bureaux de l'Assurance-chômage de Rivière-du-Loup, s'ils n'ont pas obtenu entre-temps la réintégration de cette région dans la zone de Rimouski.

Cette revendication fait suite à l'inclusion du Grand-Portage dans la zone d'assurance-chômage de Québec, lors des modifications qui ont été apportées en décembre 1978. Par le jeu de taux moyens de chômage inférieurs dans cette zone, de nombreux chômeurs saisonniers seraient privés de leur droit aux prestations.

Pacifique, mais...

La manifestation projetée sera "bien pacifique", a-t-on précisé. "Mais elle pourrait ou bien être annulée, ou complétée par une série d'autres actions plus radicales", a-t-on cependant laissé entendre!

Tout dépendra du résultat qu'on obtiendra de la mise en oeuvre de deux autres mesures, qui ont également été annoncées par les dirigeants du Front commun régional de lutte contre le zonage de l'Assurance-chômage.

Engagements des candidats

Il s'agit d'abord d'un double engagement réclamé par écrit des candidats de tous les partis des circonscriptions de Rivière-du-Loup-Kamouraska et de Rimouski-Témiscouata.

D'une part, on exigera un engagement d'effectuer les pressions qui s'imposent auprès du ministre de l'Emploi et de l'Immigration, M. Ron Atkey, "afin que les modifications nécessaires à la réintégration de la région du Grand-Portage à la zone du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie soient décrétées avant le 18 février prochain".

Un deuxième engagement consistera d'autre part "à s'opposer à tout nouveau projet de loi qui pourrait avoir pour effet d'entraîner des coupures encore plus graves d'assurance-

chômage, aussi bien pour les travailleurs sans emploi de nos comtés que de l'ensemble du pays".

Faire diligence

En cela, a-t-on insisté, les candidats devront faire diligence, car le Front commun régional contre le zonage s'est engagé, de son côté, à faire connaître publiquement, au plus tard le 11 février prochain, donc une semaine avant l'élection fédérale, "la liste des candidats qui auront ainsi décidé de nous appuyer".

Ces mesures feront entre-temps l'objet de réunions de travailleurs et de chômeurs à La Pocatière, Saint-Pascal et Rivière-du-Loup, pour déterminer la stratégie d'action et de concertation.

Face à un comité fantôme

La lutte entreprise depuis près d'un an, pour obtenir justice contre le zonage modifié et ses repercussions à l'endroit surtout des chômeurs saisonniers de la région, n'aurait donné aucun résultat jusqu'ici.

Les démarches ont d'abord été faites unilatéralement par différents organismes de travailleurs sans emploi du Grand-Portage, qui se sont plus tard regroupés en un front commun.

On s'est notamment buté à la réponse du ministère de l'Emploi et de l'Immigration "qu'un comité de travail a été mis sur pied pour procéder à l'étude d'un nouveau tracé des régions économiques".

Il semble par ailleurs que les difficultés proviennent de ce que le zonage a été adapté aux délimitations territoriales de Statistique Canada, plutôt qu'ajusté aux régions administratives d'Assurance-chômage.

A tout événement, selon les porteurs de parole du Front commun, on se retrouverait devant un comité fantôme. C'est du moins ce que laisse présumer le fait que personne, aussi bien au ministère fédéral concerné qu'à la Commission de l'assurance-chômage, "ne semble en mesure d'identifier les membres de ce fameux groupe de travail".

RENOVATEUR DE BAIGNOIRS
LAVABOS - TOILETTES
A DOMICILE
CHOIX DE COULEURS
PRIX COMPÉTITIF
ESTIMATION GRATUITE (418) 524-5391
Charles Couture
(418) 524-5391

Taisez-vous!
Vous pourriez révéler
les numéros
gagnants
Le jeu facile où il suffit
de marquer 6 numéros sur 36
6/36

VENTE ANNUELLE D'HIVER
PIANOS • ORGUES
Il est difficile de trouver un inventaire aussi varié des meilleurs Pianos & Orgues qui soient à un prix semblable. Epargnez jusqu'à 30% sur le prix régulier.
10-30%
de réduction
Sur Toute la Marchandise
Baldwin
concerto
CARREFOUR CHARLESBOURG - 8500, BOUL. HENRI-BOURASSA, CHARLESBOURG, QUE. G1G 5X1
626-3739
ORGUES - PIANOS - INSTRUMENTS DE MUSIQUE
VENTE - LOCATION
MUSIQUE EN FEUILLE
ECOLE DE MUSIQUE

Message important du Président
A tous les employés de la Fonction publique et parapublique. Profitez dès maintenant de cette vente unique pour acheter l'instrument de votre choix. Quelle que soit la date du paiement de votre "rétroactivité", vous pourrez payer votre instrument à cette date seulement et SANS AUCUN INTERET!

décès et avis divers

• rhétoriciens et amicales • funérailles • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

nous sympathisons à votre deuil.
LE SOLEIL

705 AVIS DE DECÈS

BEAULIEU (Blanche Chouinard) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 28 janvier 1980, à l'âge de 75 ans, est décédée dame Blanche Chouinard, épouse de feu M. Rosaire Beaulieu. Elle demeurait au 353 Girardin, Beauport. Les funérailles auront lieu mercredi, le 30 janvier, à 10h. Départ de la Coop. du Pied de la Falaise, 160 rue Carillon, à 9h40 pour l'église St-Joseph et de là au cimetière St-Charles-La dévouée mortelle sera exposée mercredi, de 8 heures à 9h45. Elle laisse dans le deuil, sa fille, Mlle Ginette Beaulieu, son beau-frère, M. Joseph Guilbault, ainsi que plusieurs neveux et nièces, et de nombreux amis. **74870**

BELANGER (Alexina Gagnon) — A l'hôpital d'Anjou de St-Pamphile, le 27 janvier à l'âge de 97 ans et 3 mois, est décédée dame Alexina Gagnon épouse de feu M. Eugène Belanger. Elle demeurait à St-Pamphile. Les funérailles auront lieu mercredi, le 30 janvier à 14h. Départ de la résidence funéraire Claudius Lavote, St-Pamphile, à 13h50 pour l'église St-Pamphile et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants Laurent (Lucille Duval), Rolande (Mme Médéric Lambert), sr Anne-Marie (sursoline), Claire, Yvette, Olivette (Mme Jean-Paul Ducet), Irma ses sœurs et frère Maurice (Mme Erminas Couillard), M. Marc Gagnon, sr St-Sacrement. **74866**

BERTRAND (Odilon) — A Québec, le 27 janvier 1980, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Odilon Bertrand fils de feu M. Alfred Bertrand et de feu dame Arthémise Robitaille. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 janvier à 10h. Départ de la Coop. du Pied de la Falaise, 160 rue Carillon, à 9h45 pour l'église de St-Malo et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil sa sœur Mme Albertine Picard (Rose-Anne Bertrand) ainsi que plusieurs neveux et nièces. **74890**

BOUTET (Lucien) — A Charlesbourg, le 28 janvier 1980, à l'âge de 68 ans et 11 mois, est décédé M. Lucien Boutet, employé civil au fédéral, époux de dame Marguerite Pakenham. Il demeurait au 6265, 9ème Avenue est, Charlesbourg. Selon les dernières volontés de M. Boutet, il ne sera pas exposé. Son corps sera incinéré. Le service religieux sera chanté plus tard. Il laisse dans le deuil outre son épouse, son fils et sa belle-fille M. et Mme Michel Boutet (Denise Lapointe), son frère, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Wilfrid Boutet (Marguerite Joly), Mlle Céline Boutet, M. et Mme Romeo Plamondon (Rose Boutet), Mlle Gémma Boutet, M. et Mme Henri Pakenham (Emilienne Morency), M. et Mme Grégoire Gaudreau (Jeannette Pakenham), M. et Mme Gaston Bechette (Gemma Pakenham), Mme Jean-Baptiste Dumas (Bernadette Pakenham), M. et Mme René Pakenham (Jeannette Pepin), ainsi que ses petits-enfants Pierre, Bernard, Marie-Hélène Boutet. La direction des funérailles a été confiée à la maison J. Bouchard et Fils Ltée. Québec **74860**

COTE (Colette D'Auteuil) — A Québec, le 28 janvier 1980, à l'âge de 30 ans, est décédée dame Colette D'Auteuil, épouse de M. Yvon Côté, juge et président de la Régie des Services Publiques du Québec. Elle demeurait au 2215, de Lino. Les funérailles auront lieu jeudi, le 31 janvier, à 14h. Départ du funérarium Lepine et Cloutier Ltée, 975 rue Marguerite-Bourgeois à 13h45 pour l'église St-Charles-Garnier et de là au cimetière St-Michel de Silery. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants et sa belle-fille: Yves (Marie-Josée Brodeur), Louise, Danielle, Jean-François et Genevieve, sa belle-mère Mme Romald Côté, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. Louis-Georges Lamontagne, Mlle Nini Lamontagne, M. et Mme Alfred Quimper (Toti), M. Louis D'Auteuil, M. et Mme Clément D'Auteuil (Claire-Berube), M. et Mme Simonet (Suzanne), M. et Mme Raymond D'Auteuil (Suzanne Fournier), M. et Mme Jean-Paul Roy (Ginette Côté), ainsi que plusieurs neveux et nièces, oncles, tantes, cousins, cousines et amis. Compenser l'envoi de fleurs par un don à la Société canadienne du Cancer, 575 St-Cyrille Ouest, Québec. Elle sera exposée à compter de 14h mardi. Pour renseignements, 529-3371. **74832**

DESCHENES (Eva) — A Québec, le 28 janvier 1980, à l'âge de 92 ans, est décédée dame Eva Letarte, épouse de feu Georges Deschênes. Elle demeurait au 332, 4ème Avenue. Les funérailles auront lieu mercredi, le 30 janvier à 15h. Départ du funérarium Lepine Cloutier Ltée, 990, 1ère Avenue, à 13h45 pour l'église St-Charles de Limoilou et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil ses enfants, Mmes Madeleine Gaudreau, Mlle Louise Gauvreau, ses petits-enfants, Mlle Suzanne Gaudreau, M. et Mme Michel Villeneuve (Claire), M. et Mme Louis Larochelle (André), sa belle-sœur Mme Emma Gauvreau, ainsi que neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. **74831**

DUPUIS (Evangéline) — A l'hôpital Général, le 27 janvier 1980, à l'âge de 78 ans, est décédée Mlle Evangéline Dupuis. Elle demeurait au 220 rue Carillon. Les funérailles auront lieu mercredi le 30, à 14 heures. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc, 224 ouest St-Vallier à 13h45 pour l'église St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil son frère, M. et Mme Napoléon Dupuis (Jeanne d'Arc Latulippe) ainsi que plusieurs neveux et nièces. Salon fermé entre 17 et 19 heures. **74830**

COUTURE (Lucienne Mercier) — Le 27 janvier, à St-Nicolas, à l'âge de 80 ans, est décédée Dame Lucienne Mercier épouse de feu M. Joseph Couture. Les funérailles auront lieu mercredi à 14h30.

Depart du salon funéraire Roy et Rouleau Inc, St-Nicolas, à 14h15 pour l'église de St-Nicolas et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, plusieurs parents et plusieurs petits-enfants. **74879**

DAIGLE (Paul-Emile) — A Québec, le 27 janvier 1980, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Paul-Emile Daigle, époux de dame Mariette Paquet. Il demeurait au 861 Calixa-Lavallée. Les funérailles auront lieu jeudi, le 31 janvier, à 14h. Départ du funérarium Lepine-Cloutier Ltée, 300 Chemin Ste-Foy, à 13h45, pour l'église St-Martyrs Canadiens et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil outre son épouse, son fils, Pierre-Paul, ses frères, sa sœur, ses beaux-frères et ses belles-sœurs, Mme André Daigle (Marie-Ange Gagnon), M. et Mme Marcel Daigle (Gemma Roussel), M. et Mme Emilien Daigle (Fernande Jobin), M. et Mme Pierre Aubert (Jeannette Daigle), M. et Mme Alfred Paquet (Jeannette Letourneau), Mme Leopold Beaudry (Georgette Paquet), M. et Mme Charles Labranche (Madeleine Paquet), M. et Mme Paul Cantin (Marie-Berthe Paquet), ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. Pour renseignements: 529-3371. **74877**

DERY (Kathleen Cooney) — A Scarborough, Ontario, le 27 janvier 1980, à l'âge de 65 ans, est décédée dame Kathleen Cooney, ex-infirmière au Jeffrey-Hale, épouse de feu Jacques L. Dery, elle demeurait au 910 Marguerite-Bourgeois. Les funérailles auront lieu vendredi le 30 janvier à 10h. Départ du funérarium Lepine-Cloutier Ltée, 975, Marguerite-Bourgeois à 9h45, pour l'église St-Sacrement et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres, et belles-filles: John (Theresa), Raymond (Bernadette), Maurcen (Greg Elliot), ses beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Raymond Dery, M. et Mme Jean-Jacques Dery, M. et Mme John Paul Rita Dery, ainsi que plusieurs autres parents. Pour renseignements 529-3371. **74830**

GARIEPY (Alphonse) — A l'hôpital Laval, le 26 janvier 1980, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Alphonse Gariepy, retraité du ministère de l'Agriculture du Québec, époux de dame Anne-Marie Lapointe. Il demeurait au 6907, 5ème Royale. Les funérailles auront lieu mercredi, le 30 janvier 1980, à 15h. Départ de la résidence funéraire F.X. Bouchard Inc, 2258 av. Larue, Courville, à 14h45 pour l'église de L'Ange-Gardienn et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: M. et Mme Richard Larouche (Céline), M. et Mme Louis Vezeau (Suzanne), M. et Mme Gilles Vezeau (Colette), ses petits-enfants, Martin et Bruno Larouche, Dominique, Nathalie, Christian et Nancy Vezeau, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, sœur Cécile Gariepy, n.d.p.s., Mme Marguerite Gariepy, M. et Mme Alexandre Gariepy (Mimi Huot), M. et Mme Fernand Mathieu (Marie-Anne), Mme Cécile Ferland (Gariepy), M. et Mme Robert Gariepy (Theresa Fortin), M. et Mme Jean-Claude Roy (Madeleine), M. et Mme Eugène Gariepy (Jeanne d'Arc Plante), Mme Henri Lapointe-Fortin, M. et Mme J.-Edouard Lapointe (Françoise Gagnon), Mme Irene Gravel-Lapointe, ainsi que plusieurs neveux et nièces. **74882**

GAUVREAU (Lucie Gauvreau) — A Québec, le 27 janvier 1980, à l'âge de 86 ans et 6 mois, est décédée dame Lucie Gauvreau épouse de feu M. Ulric Gauvreau, elle demeurait à l'hôpital Général de Québec. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 janvier à 14h. Départ du funérarium de L'Anse, 280, Berne Rue, à 13h45, pour l'église St-François d'Assise et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil ses enfants, Mmes Madeleine Gaudreau, Mlle Louise Gauvreau, ses petits-enfants, Mlle Suzanne Gaudreau, M. et Mme Michel Villeneuve (Claire), M. et Mme Louis Larochelle (André), sa belle-sœur Mme Emma Gauvreau, ainsi que neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. **74831**

JOLIN (Antoinette Barrette) — A Québec, le 28 janvier 1980, à l'âge de 86 ans et 6 mois, est décédée dame Marie-Reine Langlois, épouse de feu M. Melville Jolin. Elle demeurait au 3 Place de Conde, Ste-Petronille, île d'Orléans. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 janvier à 14h. Départ de la résidence funéraire F.X. Bouchard Inc, 4100 boulevard Ste-Anne à 13h50 pour l'église St-Grégoire et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants, gendres, belles-filles: M. Charles Jolin, M. et Mme Gilles Jolin (Maude Bouchard), M. et Mme Jean-Claude Côté (Pierrette), M. et Mme Herman Jolin (Micheline Blouin), M. et Mme Claude Lachance (Diane), ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Wellie Barrette, M. et Mme Appolinaire Barrette, Mme Saul Côté (Albertine), Mme Aimé Imbault (Marie), M. et Mme Imbault Jolin, M. et Mme Joséphine Jolin, ainsi que ses sept petits-enfants, cousins et cousines. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. **74872**

LEMIEUX (Julienne Lachance) — A Québec, le 27 janvier 1980, à l'âge de 82 ans, est décédée dame Marie-Jeanne Langlois, épouse de feu Albert Frédéric. Elle demeurait au 355 rue St-Cyrille ouest, Québec. Les funérailles auront lieu jeudi, le 31 janvier, à 10h. Départ du funérarium Lepine-Cloutier Ltée, 300 chemin Ste-Foy, à 9h45 pour l'église St-Dominique et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Lucien Gobeil (Pauline), M. et Mme Benoit Frédéric (Yvette Ruel), Mlle Annette, Denise et Marie-Frédéric, M. et Mme Raymond Labrie (Liliane Frédéric), M. et Mme Jean-Claude Frédéric (Lise Trudel), M. et Mme Richard Roy (Louise Frédéric), ses petits-enfants: M. et Mme Michel Frédéric (Sylvie Gauvin), M. et Mme Claude Dubois (Claire Frédéric), M. et Mme Guy Frédéric (Theresa Racine), M. et Mme Jean Soucy (Suzanne Gobeil), Mlle Joanne et M. Jacques Frédéric, Mlle Marie-Josée Roy, ses belles-sœurs et ses beaux-frères: Mme Eugène Frédéric (Blanche Plamondon), M. et Mme Alexandre Frédéric (Lucie Potvin), M. et Mme Emile Frédéric (Gemma Guiguère), Mme Emilien Payment (Alexandrine Frédéric), M. et Mme Leopold Turcotte (Yvette Frédéric), ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines, et arrière-petits-enfants. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. **74828**

LEMOINE (Lucie) — A Québec, le 28 janvier 1980, à l'âge de 86 ans et 6 mois, est décédée dame Marie-Reine Langlois, épouse de feu M. Melville Jolin. Elle demeurait au 3 Place de Conde, Ste-Petronille, île d'Orléans. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 janvier à 14h. Départ de la résidence funéraire F.X. Bouchard Inc, 4100 boulevard Ste-Anne à 13h50 pour l'église St-Grégoire et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants, gendres, belles-filles: M. Charles Jolin, M. et Mme Gilles Jolin (Maude Bouchard), M. et Mme Jean-Claude Côté (Pierrette), M. et Mme Herman Jolin (Micheline Blouin), M. et Mme Claude Lachance (Diane), ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Wellie Barrette, M. et Mme Appolinaire Barrette, Mme Saul Côté (Albertine), Mme Aimé Imbault (Marie), M. et Mme Imbault Jolin, M. et Mme Joséphine Jolin, ainsi que ses sept petits-enfants, cousins et cousines. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. **74872**

FRADETTE (Alfred) — A St-Damien, comté Bellechasse, le 27 janvier 1980, à l'âge de 87 ans et 7 mois, est décédé accidentellement M. Alfred Fradette, époux de feu dame Maria Audet. Il demeurait à St-Damien comté Bellechasse. Les funérailles auront lieu jeudi, le 31 janvier à 14h. Départ du Salon funéraire, du parloir de la maison mère des Soeurs du Perpetuel Secours, à 13h45 pour l'église de St-Damien et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, son fils, M. et Mme Jean-Gilles Fradette (Cécile Ruel), ses deux petits-enfants: Diane et Julie. Sa belle-sœur, Mlle Cécile Audet, son demi-frère, M. et Mme Delphis Guillemette. Ses beaux-frères et belles-sœurs: Mlle Alice Audet, M. et Mme Narcisse Tanguay, M. et Mme Emile Audet, M. et Mme Eusèbe Roy, M. Eugène Desjardins, Mme Ernest Audet, Mme Sauveur Audet, M. Benoit St-Pierre, plusieurs neveux et nièces. Direction des funérailles Roy & Rouleau inc, St-Damien, Bellechasse. **74883**

FREDERICK (Marie-Jeanne Langlois) — A Québec, le 27 janvier 1980, à l'âge de 82 ans, est décédée dame Marie-Jeanne Langlois, épouse de feu Albert Frédéric. Elle demeurait au 355 rue St-Cyrille ouest, Québec. Les funérailles auront lieu jeudi, le 31 janvier, à 10h. Départ du funérarium Lepine-Cloutier Ltée, 300 chemin Ste-Foy, à 9h45 pour l'église St-Dominique et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Lucien Gobeil (Pauline), M. et Mme Benoit Frédéric (Yvette Ruel), Mlle Annette, Denise et Marie-Frédéric, M. et Mme Raymond Labrie (Liliane Frédéric), M. et Mme Jean-Claude Frédéric (Lise Trudel), M. et Mme Richard Roy (Louise Frédéric), ses petits-enfants: M. et Mme Michel Frédéric (Sylvie Gauvin), M. et Mme Claude Dubois (Claire Frédéric), M. et Mme Guy Frédéric (Theresa Racine), M. et Mme Jean Soucy (Suzanne Gobeil), Mlle Joanne et M. Jacques Frédéric, Mlle Marie-Josée Roy, ses belles-sœurs et ses beaux-frères: Mme Eugène Frédéric (Blanche Plamondon), M. et Mme Alexandre Frédéric (Lucie Potvin), M. et Mme Emile Frédéric (Gemma Guiguère), Mme Emilien Payment (Alexandrine Frédéric), M. et Mme Leopold Turcotte (Yvette Frédéric), ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines, et arrière-petits-enfants. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. **74828**

LEMIEUX (Julienne Lachance) — A Québec, le 26 janvier 1980, à l'âge de 77 ans et 8 mois, est décédée dame Julienne Lachance épouse de M. J. Alfred Lemieux (courtier d'assurances). Elle demeurait au 17 rue Victoria à Lévis. Les funérailles auront lieu mardi le 29 janvier à 14h30. Départ du funérarium Claude Marceau Ltée, 6 Rue Perreault, Lévis. **74884**

LIZOTTE (Obeline Dubé) — A Québec, le 27 janvier 1980, à l'âge de 82 ans et 11 mois, est décédée dame Obeline Dubé épouse de feu Ernest Lizotte. Elle demeurait au 2320 de la Ronde. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 janvier, à 10h. Départ du foyer funéraire de J. Bouchard & Fils Ltée, 1740 Barty, Angle la Canadière à 9h40 pour l'église de St-Pie X et de là au cimetière Ste-Anne de la Poésie où un libéra sera chanté avant l'inhumation. Elle laisse dans le deuil son fils et sa belle-fille M. et Mme Robert Lizotte (Lucienne Simard), ses sœurs, ses beaux-frères et sa belle-sœur Mme Françoise Lizotte (Pomela Dubé), M. et Mme Lucien Perron (Rosanna Dubé), M. et Mme Armande Dubé (Laura Dubé), ainsi que ses petits-enfants M. et Mme Pierre Lachance, (Cécile Lizotte), M. et Mme Jacques Lizotte (Louise Gagne), M. et Mme Michel Lizotte (Suzanne Houde), M. et Mme Harold Lizotte (Elizabeth Pelletier), M. Luc Lizotte ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le foyer funéraire sera ouvert de 14h à 17h et de 19h à 22h. L'avant midi des funérailles le salon sera ouvert à compter de 8h30. Pour renseignements 529-9221. **74886**

MARois (L'abbé Louis) — Dans l'avis de décès de M. l'abbé Louis Marois, paraissant samedi et lundi dernier, le 26 et 28 janvier, nous aurions dû lire en plus, le nom de Mme Raymond Bussault (Blanche Garneau), belle-sœur de l'abbé Louis Marois. **74886**

MCDONALD (Marie-Blanche Chabot) — A Québec, le 27 janvier 1980, à l'âge de 78 ans, est décédée dame Marie-Blanche Chabot, épouse de feu M. Elphège McDonald. Elle demeurait au 2150 de Fondville. Les funérailles auront lieu jeudi, le 31 janvier, à 10h. Départ du foyer funéraire de J. Bouchard & Fils Ltée, 1740 rue Barty, à 9h50 pour l'église de St-Pascal de Maizerets et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses fils, filles, gendres et belles-filles, M. et Mme Robert McDonald (Gisèle Genois), M. Claude McDonald, Mlle Liliane Tanguay, M. et Mme Roger Belanger (Denise), ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, Fr. Albert Chabot, M. et Mme Adélaïde Chabot, Mlle Laura Meeteau, Sr. Desneiges Chabot, Mlle Cécile Lemieux, Mme Eugène Chabot, Mme Alphonse Chabot, M. et Mme Donat Blackburn, ses petits-enfants, Jean, Sylvie, et Steve, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. Le foyer funéraire sera ouvert de 14 à 17h et de 19 à 22h. N.B. L'avant midi des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 8h30. Pour informations, 529-9221. **74830**

PARADIS (Marie-Reine Boulanger) — A Québec, le 28 janvier 1980, à l'âge de 60 ans, est décédée dame Marie-Reine Boulanger épouse de M. Marcel Paradis, elle demeurait au 595, 7ème Rue, Québec. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 janvier à 15h. Départ du funérarium Lepine Cloutier Ltée, 990, 1ère Avenue, à 14h45 pour l'église St-Charles de Limoilou et de là au crématorium. **74830**

PARADIS (Marie-Reine Boulanger) — A Québec, le 28 janvier 1980, à l'âge de 60 ans, est décédée dame Marie-Reine Boulanger épouse de M. Marcel Paradis, elle demeurait au 595, 7ème Rue, Québec. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 janvier à 15h. Départ du funérarium Lepine Cloutier Ltée, 990, 1ère Avenue, à 14h45 pour l'église St-Charles de Limoilou et de là au crématorium. **74830**

PARADIS (Marie-Reine Boulanger) — A Québec, le 28 janvier 1980, à l'âge de 60 ans, est décédée dame Marie-Reine Boulanger épouse de M. Marcel Paradis, elle demeurait au 595, 7ème Rue, Québec. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 janvier à 15h. Départ du funérarium Lepine Cloutier Ltée, 990, 1ère Avenue, à 14h45 pour l'église St-Charles de Limoilou et de là au crématorium. **74830**

PARADIS (Marie-Reine Boulanger) — A Québec, le 28 janvier 1980, à l'âge de 60 ans, est décédée dame Marie-Reine Boulanger épouse de M. Marcel Paradis, elle demeurait au 595, 7ème Rue, Québec. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 janvier à 15h. Départ du funérarium Lepine Cloutier Ltée, 990, 1ère Avenue, à 14h45 pour l'église St-Charles de Limoilou et de là au crématorium. **74830**

PARADIS (Marie-Reine Boulanger) — A Québec, le 28 janvier 1980, à l'âge de 60 ans, est décédée dame Marie-Reine Boulanger épouse de M. Marcel Paradis, elle demeurait au 595, 7ème Rue, Québec. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 janvier à 15h. Départ du funérarium Lepine Cloutier Ltée, 990, 1ère Avenue, à 14h45 pour l'église St-Charles de Limoilou et de là au crématorium. **74830**

PARADIS (Marie-Reine Boulanger) — A Québec, le 28 janvier 1980, à l'âge de 60 ans, est décédée dame Marie-Reine Boulanger épouse de M. Marcel Paradis, elle demeurait au 595, 7ème Rue, Québec. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 janvier à 15h. Départ du funérarium Lepine Cloutier Ltée, 990, 1ère Avenue, à 14h45 pour l'église St-Charles de Limoilou et de là au crématorium. **74830**

PARADIS (Marie-Reine Boulanger) — A Québec, le 28 janvier 1980, à l'âge de 60 ans, est décédée dame Marie-Reine Boulanger épouse de M. Marcel Paradis, elle demeurait au 595, 7ème Rue, Québec. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 janvier à 15h. Départ du funérarium Lepine Cloutier Ltée, 990, 1ère Avenue, à 14h45 pour l'église St-Charles de Limoilou et de là au crématorium. **74830**

PARADIS (Marie-Reine Boulanger) — A Québec, le 28 janvier 1980, à l'âge de 60 ans, est décédée dame Marie-Reine Boulanger épouse de M. Marcel Paradis, elle demeurait au 595, 7ème Rue, Québec. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 janvier à 15h. Départ du funérarium Lepine Cloutier Ltée, 990, 1ère Avenue, à 14h45 pour l'église St-Charles de Limoilou et de là au crématorium. **74830**

PARADIS (Marie-Reine Boulanger) — A Québec, le 28 janvier 1980, à l'âge de 60 ans, est décédée dame Marie-Reine Boulanger épouse de M. Marcel Paradis, elle demeurait au 595, 7ème Rue, Québec. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 janvier à 15h. Départ du funérarium Lepine Cloutier Ltée, 990, 1ère Avenue, à 14h45 pour l'église St-Charles de Limoilou et de là au crématorium. **74830**

PARADIS (Marie-Reine Boulanger) — A Québec, le 28 janvier 1980, à l'âge de 60 ans, est décédée dame Marie-Reine Boulanger épouse de M. Marcel Paradis, elle demeurait au 595, 7ème Rue, Québec. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 janvier à 15h. Départ du funérarium Lepine Cloutier Ltée, 990, 1ère Avenue, à 14h45 pour l'église St-Charles de Limoilou et de là au crématorium. **74830**

PARADIS (Marie-Reine Boulanger) — A Québec, le 28 janvier 1980, à l'âge de 60 ans, est décédée dame Marie-Reine Boulanger épouse de M. Marcel Paradis, elle demeurait au 595, 7ème Rue, Québec. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 janvier à 15h. Départ du funérarium Lepine Cloutier Ltée, 990, 1ère Avenue, à 14h45 pour l'église St-Charles de Limoilou et de là au crématorium. **74830**

PARADIS (Marie-Reine Boulanger) — A Québec, le 28 janvier 1980, à l'âge de 60 ans, est décédée dame Marie-Reine Boulanger épouse de M. Marcel Paradis, elle demeurait au 595, 7ème Rue, Québec. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 janvier à 15h. Départ du funérarium Lepine Cloutier Ltée, 990, 1ère Avenue, à 14h45 pour l'église St-Charles de Limoilou et de là au crématorium. **74830**

PARADIS (Marie-Reine Boulanger) — A Québec, le 28 janvier 1980, à l'âge de 60 ans, est décédée dame Marie-Reine Boulanger épouse de M. Marcel Paradis, elle demeurait au 595, 7ème Rue, Québec. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 janvier à 15h. Départ du funérarium Lepine Cloutier Ltée, 990, 1ère Avenue, à 14h45 pour l'église St-Charles de Limoilou et de là au crématorium. **74830**

PARADIS (Marie-Reine Boulanger) — A Québec, le 28 janvier 1980, à l'âge de 60 ans, est décédée dame Marie-Reine Boulanger épouse de M. Marcel Paradis, elle demeurait au 595, 7ème Rue, Québec. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 janvier à 15h. Départ du funérarium Lepine Cloutier Ltée, 990, 1ère Avenue, à 14h45 pour l'église St-Charles de Limoilou et de là au crématorium. **74830**

PARADIS (Marie-Reine Boulanger) — A Québec, le 28 janvier 1980, à l'âge de 60 ans, est décédée dame Marie-Reine Boulanger épouse de M. Marcel Paradis, elle demeurait au 595, 7ème Rue, Québec. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 janvier à 15h. Départ du funérarium Lepine Cloutier Ltée, 990, 1ère Avenue, à 14h45 pour l'église St-Charles de Limoilou et de là au crématorium. **74830**

PARADIS (Marie-Reine Boulanger) — A Québec, le 28 janvier 1980, à l'âge de 60 ans, est décédée dame Marie-Reine Boulanger épouse de M. Marcel Paradis, elle demeurait au 595, 7ème Rue, Québec. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 janvier à 15h. Départ du funérarium Lepine Cloutier Ltée, 990, 1ère Avenue, à 14h45 pour l'église St-Charles de Limoilou et de là au crématorium. **74830**

PARADIS (Marie-Reine Boulanger) — A Québec, le 28 janvier 1980, à l'âge de 60 ans, est décédée dame Marie-Reine Boulanger épouse de M. Marcel Paradis, elle demeurait au 595, 7ème Rue, Québec. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 janvier à 15h. Départ du funérarium Lepine Cloutier Ltée, 990, 1ère Avenue, à 14h45 pour l'église St-Charles de Limoilou et de là au crématorium. **74830**

PARADIS (Marie-Reine Boulanger) — A Québec, le 28 janvier 1980, à l'âge de 60 ans, est décédée dame Marie-Reine Boulanger épouse de M. Marcel Paradis, elle demeurait au 595, 7ème Rue, Québec. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 janvier à 15h. Départ du funérarium Lepine Cloutier Ltée, 990, 1ère Avenue, à 14h45 pour l'église St-Charles de Limoilou et de là au crématorium. **74830**

PARADIS (Marie-Reine Boulanger) — A Québec, le 28 janvier 1980, à l'âge de 60 ans, est décédée dame Marie-Reine Boulanger épouse de M. Marcel Paradis, elle demeurait au 595, 7ème Rue, Québec. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 janvier à 15h. Départ du funérarium Lepine Cloutier Ltée, 990, 1ère Avenue, à 14h45 pour l'église St-Charles de Limoilou et de là au crématorium. **74830**

PARADIS (Marie-Reine Boulanger) — A Québec, le 28 janvier 1980, à l'âge de 60 ans, est décédée dame Marie-Reine Boulanger épouse de M. Marcel Paradis, elle demeurait au 595, 7ème Rue, Québec. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 janvier à 15h. Départ du funérarium Lepine Cloutier Ltée, 990, 1ère Avenue, à 14h45 pour l'église St-Charles de Limoilou et de là au crématorium. **74830**

PARADIS (Marie-Reine Boulanger) — A Québec, le 28 janvier 1980, à l'âge de 60 ans, est décédée dame Marie-Reine Boulanger épouse de M. Marcel Paradis, elle demeurait au 595, 7ème Rue, Québec. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 janvier à 15h. Départ du funérarium Lepine Cloutier Ltée, 990, 1ère Avenue, à 14h45 pour l'église St-Charles de Limoilou et de là au crématorium. **74830**

PARADIS (Marie-Reine Boulanger) — A Québec, le 28 janvier 1980, à l'âge de 60 ans, est décédée dame Marie-Reine Boulanger épouse de M. Marcel Paradis, elle demeurait au 595, 7ème Rue, Québec. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 janvier à 15h. Départ du funérarium Lepine Cloutier Ltée, 990, 1ère Avenue, à 14h45 pour l'église St-Charles de Limoilou et de là au crématorium. **74830**

PARADIS (Marie-Reine Boulanger) — A Québec, le 28 janvier 1980, à l'âge de 60 ans, est décédée dame Marie-Reine Boulanger épouse de M. Marcel Paradis, elle demeurait au 595, 7ème Rue, Québec. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 janvier à 15h. Départ du funérarium Lepine Cloutier Ltée, 990, 1ère Avenue, à 14h45 pour l'église St-Charles de Limoilou et de là au crématorium. **74830**

PARADIS (Marie-Reine Boulanger) — A Québec, le 28 janvier 1980, à l'âge de 60 ans, est décédée dame Marie-Reine Boulanger épouse de M. Marcel Paradis, elle demeurait au 595, 7ème Rue, Québec. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 janvier à 15h. Départ du funérarium Lepine Cloutier Ltée, 990, 1ère Avenue, à 14h45 pour l'église St-Charles de Limoilou et de là au crématorium. **74830**

PARADIS (Marie-Reine Boulanger) — A Québec, le 28 janvier 1980, à l'âge de 60 ans, est décédée dame Marie-Reine Boulanger épouse de M. Marcel Paradis, elle demeurait au 595, 7ème Rue, Québec. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 janvier à 15h. Départ du funérarium Lepine Cloutier Ltée, 990, 1ère Avenue, à 14h45 pour l'église St-Charles de Limoilou et de là au crématorium. **74830**

PARADIS (Marie-Reine Boulanger) — A Québec, le 28 janvier 1980, à l'âge de 60 ans, est décédée dame Marie-Reine Boulanger épouse de M. Marcel Paradis, elle demeurait au 595, 7ème Rue, Québec. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 janvier à 15h. Départ du funérarium Lepine Cloutier Ltée, 990, 1ère Avenue, à 14h45 pour l'église St-Charles de Limoilou et de là au crématorium. **74830**

PARADIS (Marie-Reine Boulanger) — A Québec, le 28 janvier 1980, à l'âge de 60 ans, est décédée dame Marie-Reine Boulanger épouse de M. Marcel Paradis, elle demeurait au 595, 7ème Rue, Québec. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 janvier à 15h. Départ du funérarium Lepine Cloutier Ltée, 990, 1ère Avenue, à 14h45 pour l'église St-Charles de Limoilou et de là au crématorium. **74830**

mardi

Contribuables défavorisés
 Les propriétaires et locataires de Québec et de Montréal ne pourront profiter pleinement du nouveau régime provincial de déduction pour l'impôt foncier. page A-3

Ottawa ferme son ambassade en Iran
 Le gouvernement Clark invoquant diverses raisons a décidé, hier, de fermer l'ambassade de Téhéran. page B-2

Boycottage des Jeux de Moscou
 Trente-six pays islamiques se sont engagés, hier, à boycotter les Jeux olympiques de Moscou. page D-20

Carter présente son budget
 Le président des Etats-Unis présente un budget de \$616 milliards qui met l'accent sur la défense et l'énergie. page A-10

Les frais des REER
 Dans le huitième de sa série d'articles sur les régimes d'épargne-retraite, Marcel Boutin parle de l'importance de connaître tous les frais que peut comporter un régime. page A-10

Grève dans l'enseignement

L'épreuve de force pourrait être longue

par Claude VAILLANCOURT

L'épreuve de force qui oppose depuis hier le gouvernement du Québec et ses partenaires de négociations aux 70.000 enseignants et 11.000 employés généraux de commissions scolaires présente déjà tous les symptômes d'un conflit de travail qui sera dur, chargé d'émotions et de subtilités et peut être long.

Au premier jour de grève, les parties en présence ont emprunté le chemin que tous les belligérants dans un conflit de travail utilisent: celui du jeuage des forces en présence.

"Une fois que la grève est déclenchée, a expliqué un conseiller général, il est tout à fait normal que l'on mesure, de part et d'autre, la hauteur des vagues et la possibilité de pouvoir les affronter."

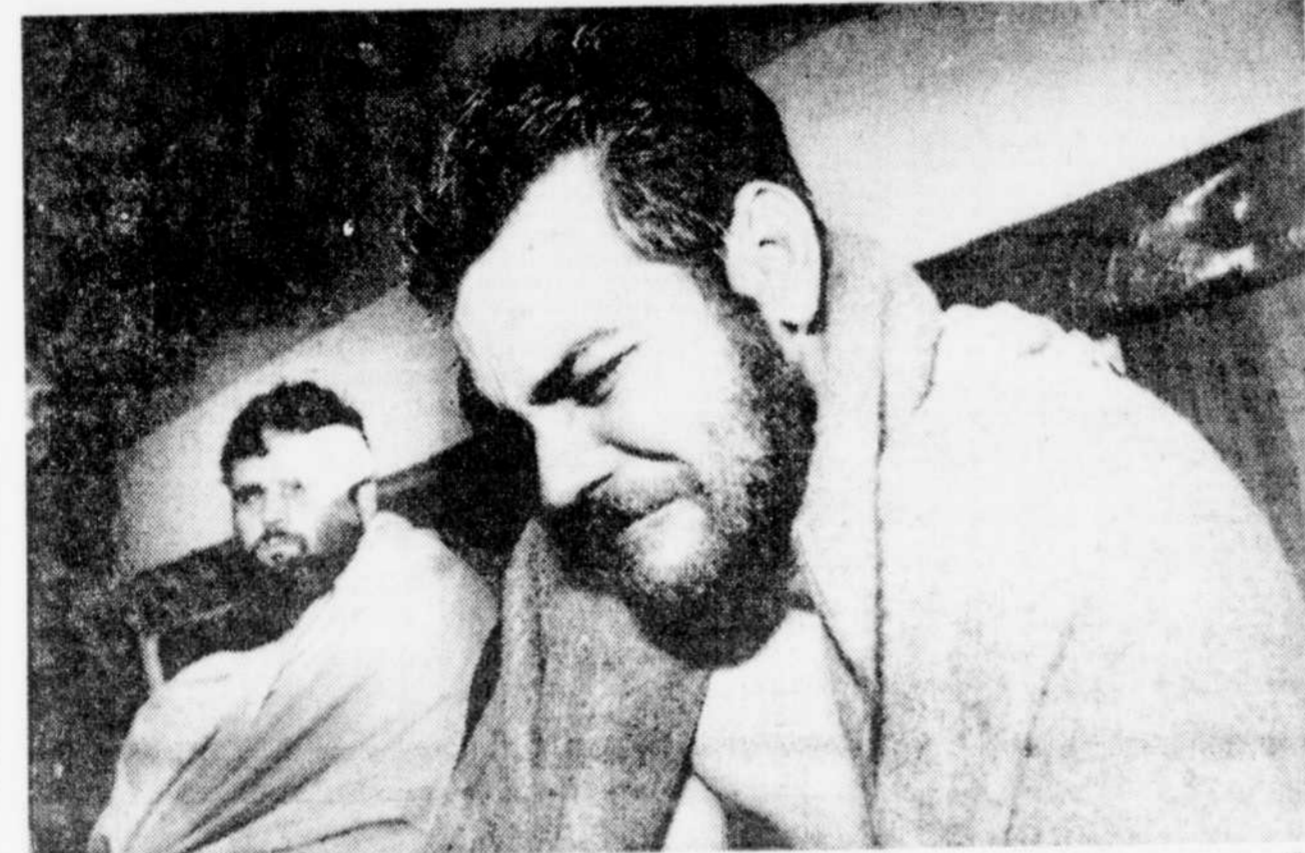
Si bien que la journée d'hier s'est traduite par une très courte séance de pourparlers entre les parties bien que le téléphone ait été abondamment utilisé tout au cours de cette période pour "sonder" la partie adverse.

Nouveau texte

Aujourd'hui, les négociateurs patronaux et syndicaux doivent se rencontrer plus longuement qu'une heure puisque la partie patronale a soumis, au moment de se laisser, à la tombée de la nuit, un nouveau texte sur le chapitre de la sécurité d'emploi.

Deux faits retiennent l'attention tout au cours de cette première journée d'affrontement. D'abord, le silence du grand argentier du gouvernement, M. Jacques Parizeau, et du responsable de la sécurité d'emploi.

(Suite à la page A2, 3e col.)



Garde-côte coulé en Floride

Au moins un marin a trouvé la mort et 25 autres sont disparus hier quand un garde-côte et un pétrolier sont entrés en collision au large de St. Petersburg en Floride. La photo nous montre deux des 27 rescapés. La mer était calme et il n'y avait pas de brouillard à l'entrée de la baie de Tampa où la collision s'est produite. Le garde-côte "Blackthorn" comptait 53 membres d'équipage. Le pétrolier "Capricorn", battant pavillon panaméen, a été endommagé, mais il ne semble pas perdre de pétrole.

Tedesko: ne percez pas le toit du Colisée!

par Denis ANGERS

Pionnier en Amérique des toitures dites à "voile mince", le spécialiste américain Anton Tedesko est formel: le concept d'agrandissement du Colisée de Québec, tel que soumis par la firme Beaulieu, Poulin et Robitaille et retenu par l'administration Pelletier, est taré par une erreur fondamentale: le percement de la coquille du toit à sa base, secteur important s'il en est.

Conséquemment, le professeur Tedesko se prononce "contre l'usage de ce concept qui implique l'exécution de travaux draconiens et dangereux" sur la toiture du Colisée. Des travaux qui, soutient-il, risquent "d'être irréparables".

Telle est la conclusion du rapport que M. Tedesko a fait tenir, hier, au concepteur charlesbourgeois Yves-Paul Tremblay, rapport qu'il avait rédigé à la demande de ce dernier relativement à la "faisabilité et à la sécurité des plans du projet BPR".

Dans ce document de cinq pages dont LE SOLEIL a pris connaissance, tard hier soir, la sommité newyorkaise en ingénierie dénonce vertement le

(Suite à la page A2, 3e col.)

Editorial

Paul Lachance estime, contre vents et marées, qu'un boycottage des Jeux de Moscou ne servirait qu'au pire. page A-6

Sourire fatal...

LONDRES (AFP) — Pour empêcher son mari de succomber à la tentation des jolies femmes, lorsqu'elle quitte la maison, une épouse galloise a trouvé la solution: elle emporte avec elle le dentier de son conjoint. Sue, 32 ans, qui doit prochainement passer, seule, un mois aux Etats-Unis, explique: "J'ai décidé d'emmener avec moi les deux fausses dents de devant de mon mari. Joe. Comme cela, s'il se sent un peu seul, il n'aura pas de mal à résister à la tentation". L'intéressé, qui semble accepter passivement cette mesure, commente d'un sourire figé sa nouvelle apparence: "Je travaillerai jour et nuit pendant ce mois de solitude, car sans mes dents, jamais je n'oserai fréquenter mon pub habituel".

sommaire

Annonces classées D-6 à D-18
 Arts et spectacles B-5 à B-7
 Bandes dessinées D-18
 Bridge D-17
 Carrières et professions B-2
 Consommation A-16
 Décès D-19
 Economie-finance A-10 à A-14
 Feuilleton D-16
 Horoscope D-14
 Information régionale A-4 et A-5
 Monde D-18 à D-20
 Mot mystère D-7
 Mots croisés D-15
 Ou aller à Québec B-5
 Page documentaire A-7
 Patron D-17
 Pierre Champagne A-17
 Sport D-1 à D-5
 Télévision D-19 et B-7

météo

Aujourd'hui et demain: ciel variable avec quelques flocons de neige. Dans la région immédiate de Québec, le temps sera ensoleillé demain.

détails, page D-6

les élections du 18 février

1,496 candidats sont en lice

Chaque élection amène son record. Un nombre inégal de 1.496 candidats vont en effet briguer les suffrages lors du scrutin général du 18 février prochain au Canada dans les 282 circonscriptions du pays.

Le record précédent avait été établi le 22 mai dernier avec 1.414 candidats.

Comme d'habitude, le Québec présente le plus grand nombre de candidats, soit 518 dans ses 75 circonscriptions, alors qu'en Ontario, qui compte pourtant 95 circonscriptions, on dénombre 477 candidats.

Les conservateurs et les libéraux sont représentés dans chacune des 282 circonscriptions du pays et le NPD dans 281, étant absent dans Berthier-Maskinonge, au Québec, où le ministre sortant du Tourisme, de l'Industrie et du Commerce, M. Robert de Cotret tente de se faire élire.

Peu de candidats créditistes

L'inscription définitive des candidats, hier, révèle, par ailleurs, que contrairement aux prétentions du chef Fabien Roy, le Crédit social n'a pu dénicher des candidats pour toutes les circonscriptions du Québec, n'en présentant que 56. Au plan national, le Crédit social compte 80 candidats.

Au Québec, le Crédit social vient au sixième rang quant au nombre de représentants, étant devancé, en outre des trois principaux partis, par les Rhinocéros avec 68 candidats, les marxistes-léninistes avec 62. Le Crédit social devance de justesse l'Union populaire qui présente 54 candidats et qui désirait également être présente dans les 75 circonscriptions du Québec, en plus du Labrador.

M. Rodolphe Lemieux, qui était candidat créditiste dans Trois-Rivières, a finalement été inscrit à titre d'indépendant à la dernière minute, parce qu'il n'a pas produit une lettre de confirmation de son chef Fabien Roy, au président d'élection de la circonscription.

De toute évidence, les créditistes ont éprouvé des difficultés de recrutement dans la circonscription de Ka-

mouraska, car M. Charles-Eugène Dionne revient sur les rangs.

Le Crédit social n'a pu s'entendre d'autre part avec M. René Matte, qui fut pendant 11 ans député aux Communes de 1968 à 1979, dont dix sous la bannière créditiste avant d'être expulsé du caucus.

M. Matte, qui s'était présenté comme indépendant à l'élection du 22 mai dernier, revient cette fois sous l'étiquette du NPD, toujours dans Champlain, une acquisition dont se rejouit le chef du NPD Québec, M. Jean-Denis Lavigne, lui-même candidat dans Lotbinière.

"Le NPD (Québec) croit que la venue de M. Matte facilitera la percée que notre parti entend faire au Québec le 18 février prochain", a commenté M. Lavigne.

Quant aux conservateurs, ils ont fait appel à M. Philippe Demers, également candidat dans Champlain, où le libéral Michel Veillette l'a emporté par une majorité de 11.815 voix le 22 mai dernier. M. Demers fut député de l'Union nationale à Québec en 1966 et ministre sous le gouvernement de M. Jean-Jacques Bertrand.

Les conservateurs présentent également trois anciens députés de l'Union nationale, soit MM. Marcel Masse dans Labelle, Fernand Grenier dans Mégantic-Compton-Stanstead et Armand Russell dans Shefford.

A la dissolution du Parlement, les libéraux détenaient 67 circonscriptions au Québec, les créditistes 5 et les conservateurs 3, dont celle de l'ancien créditiste Richard Janelle dans Lotbinière.

Quatre-vingt-treize femmes sont candidates au regard de 82 en mai dernier. Le Parti communiste présente neuf candidats et le Parti libéral, huit. On compte 34 indépendants.

En Ontario, où se jouera probablement l'élection fédérale, c'est un véritable champ de bataille. Les trois principaux partis ont des candidats dans chacune des 95 circonscriptions, mais on dénombre néanmoins 192 candidats des partis dits plus faibles.

Le 22 mai dernier, les conservateurs avaient fait passer leur nombre de sièges de 32 à 37, n'en laissant que

(Suite à la page A2, 1re col.)

Au Canada cette année

Economie: seul l'Ouest fera des réels progrès

OTTAWA (d'après PC) — En 1980, l'économie des provinces du centre et de l'Est du Canada sera stagnante tandis que celle des provinces de l'Ouest, surtout l'Alberta et la Saskatchewan, fera des progrès remarquables.

C'est ce qu'a prédit hier le Conference Board, un organisme privé de recherches économiques financé par les entreprises privées.

L'industrie manufacturière de l'Ontario et du Québec souffrira en 1980 d'un fléchissement marqué de la demande dans les secteurs de l'automobile et de l'habitation, selon le Conference Board.

Et, à en croire le Conference Board, plus de 80 pour cent de la croissance économique du Canada en 1980 proviendra des quatre provinces de l'Ouest qui continueront à profiter des retombées de la hausse du prix du pétrole et d'autres richesses naturelles.

Dans l'ensemble du Canada, la progression du produit intérieur se fera au rythme de 1,1 pour cent. Cependant ce chiffre cache d'importantes disparités régionales. L'Ontario et le Québec afficheront une très modeste augmentation de 0,2 pour cent de leur économie alors que l'Alberta arrive au premier rang avec un taux de 4,5 pour cent suivi de très près par la Saskatchewan avec 4,1 pour cent. Aucune autre province n'aura un taux de croissance supérieur à 2 pour cent, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard qui grâce à l'arrivée du ministre des Anciens Combattants montrera une hausse de 2,5 pour cent.

Québec et Ontario

Avec une croissance de 0,2 pour cent, le Québec et l'Ontario traînent de l'arrière, bien que ce taux soit supérieur à celui des Etats-Unis où la récession devrait arriver au cours des prochains mois.

Au niveau de 3,6 pour cent, la croissance du Québec a été deux fois plus élevée qu'en Ontario en 1979. Cependant la boule de cristal du Conference Board laisse voir un ralentissement dans quatre domaines particuliers: la fabrication, l'exploitation forestière, la construction et l'administration publique. Dans ce dernier cas, l'organisme note: "L'année 1980 sera la première à marquer un déclin de l'administration publique, et la chute sera passablement marquée."

Liste des candidats en page B-3

Tremblay prétend que l'étude sur le Colisée aurait pu coûter \$5,000

par Denis ANGERS

Le 3 décembre dernier, la municipalité de Québec autorisait la réalisation, moyennant des déboursés de \$60,000, d'une étude portant sur la sécurité de la toiture du Colisée, telle que modifiée par le concept d'agrandissement qu'elle paraissait.

Or, apprenait hier LE SOLEIL, une étude semblable à celle confiée alors au groupe Lavalin aurait pu être réalisée à un coût remarquablement moindre, eût-elle été demandée aux deux plus grands spécialistes américains en matière de toiture de type "voile mince", les professeurs David P. Billington et A. Julian Dumitrescu, tous deux attachés à l'université de Princeton, au New Jersey.

Au concepteur Yves-Paul Tremblay qui s'informait auprès de lui du prix d'une telle recherche, M. Billington répondait en effet, le 14 décembre dernier, que ce travail pourrait être réalisé pour \$5,000, incluant les déboursés reliés à l'utilisation de l'ordinateur indispensable au calcul des résultats.

Le professeur Billington, qui a fait autorité en matière d'études de structures mono-coques, est celui-même qui, tout récemment, refusait de mener une recherche de ce type pour le compte de la municipalité, ayant déjà été approché par M. Tremblay.

Avis décisif

Selon le concepteur Tremblay, le refus de M. Billington serait

également attribuable aux réserves exprimées par le professeur Anton Tedesko sur le concept d'agrandissement de l'amphithéâtre local. De dire M. Tremblay, le chercheur de Princeton lui aurait déclaré que, "si M. Tedesko avait déjà donné son opinion sur l'à-propos du projet de la ville, il ne lui servait à rien de réaliser une étude mathématique sur celui-ci".

Pour le professeur Tedesko — de qui se réclame d'ailleurs M. Billington — une analyse en "éléments finis" portant sur la sécurité des modifications proposées au Colisée est d'ailleurs hautement discutable. De soutenir M. Tedesko dans le rapport qu'il rédigeait à l'intention de M. Tremblay, les postulats de départ de telles recherches se révèlent souvent être erronées, ce qui ne peut qu'invalider tous les calculs subséquents.

De plus, dans le cas d'une toiture de béton, les recherches faites sur les facteurs en altérant les propriétés sont quasiment inexistantes, ce qui rend aléatoires les résultats obtenus, fut-ce par l'usage d'ordinateurs sophistiqués.

Somme toute, constate M. Tedesko, le choix d'un concept acceptable et la validité des conclusions de toute étude qui s'ensuit repose essentiellement sur les capacités de l'ingénieur qui a conçu le projet initial. Et certes pas sur des "pages et des pages renfermant d'innombrables chiffres qui impressionnent ingénieurs comme clients, sans qu'il soit toujours facile d'en interpréter les résultats".

L'épreuve de... (Suite de la première page)

ble du dossier de négociations pour les aspects qualitatifs, M. Jacques-Yvan Morin. Le premier a fait poireauter les journalistes en laissant courir la possibilité d'une conférence de presse tout au long de la journée sans qu'elle ne soit finalement accordée; le second en annulant à la toute dernière minute une confrontation télévisée avec le président de la CEQ, M. Robert Gaulin, sur les ondes de Radio-Québec. Il s'est contenté de livrer un communiqué de presse, aux heures de tombée des médias, lequel reprenait en substance ce qui avait été dit tout au long de la journée.

La CEQ s'explique

Le second point concerne la Centrale de l'enseignement du Québec qui, à la suite des informations véhiculées sur les enjeux de la négociation, a tenu, par l'entremise de son président, M. Robert Gaulin, à donner quelques explications.

"La centrale n'a, en aucune façon et d'aucune manière l'intention de prendre le pouvoir dans les écoles", a

dit M. Gaulin.

Cette idée transpirait des propositions que la CEQ avait soumises, à la fin du mois de novembre, lors de la période réservée à cette fin par la loi 62.

Mais, depuis une semaine, les enseignants de la CEQ ont déposé des contre-propositions qui font en sorte que la CEQ reconnait maintenant des pouvoirs pédagogiques au ministre de l'Éducation.

"La centrale reconnaît que l'enseignant prépare et présente des cours dans les limites des programmes autorisés", a dit M. Gaulin. Elle a toujours reconnu et reconnait encore que les programmes sont de la responsabilité du ministre de l'Éducation, que les manuels sont autorisés par le ministre, que les matières à enseigner relèvent de l'autorité gouvernementale et que les examens nationaux sont de la responsabilité gouvernementale.

Par ailleurs, elle estime — et ce sont des points que la partie patronale

s'avoue prête à négocier — que les syndicats locaux et les employeurs doivent s'entendre sur l'organisation des surveillances, le système d'évaluation, l'intégration de l'enfance en difficulté, à laquelle les enseignants veulent être associés.

Points en litige

Il transpire donc que les principaux points en litige concernant la tâche ont trait dorénavant à la préparation des cours, aux manuels à utiliser dans la liste autorisée par le ministre et dans la façon de dispenser l'enseignement.

"Les enseignants ne veulent plus revivre les situations déjà vues où ils étaient à la merci de n'importe quel vendeur de méthodes", a expliqué le président de la CEQ.

À ce sujet, le négociateur en chef du gouvernement, Me Lucien Bouchard, rétorque que le gouvernement ne peut laisser aux enseignants le soin de choisir la méthode d'enseignement qu'ils veulent dispenser dans une

école. "On ne sait pas où ça va nous mener", a déclaré M. Bouchard.

Ecart de \$50 millions

La CEQ, bien qu'elle se montre très réticente à chiffrer ses demandes au chapitre de la tâche, évalue à \$50 millions le coût qui sépare les deux opposants à ce chapitre. Le gouvernement situe à \$107 millions le déboursé additionnel que représenteraient ses offres pour la durée du contrat de travail, dans son dernier dépôt.

En ce qui a trait à la sécurité d'emploi, la CEQ a décidé d'oublier les cinq secteurs de référence qu'elle suggérait pour servir de base à la dispersion des enseignants en cas de surplus de personnel. Elle réclame maintenant les 25 champs d'application qui avaient cours dans la toute dernière convention collective de travail. La partie patronale maintient son offre de 37 champs. Les négociateurs syndicaux veulent aussi conserver l'année de sursis avant tout déplacement tel que formulé dans l'ancienne convention.

Quoi qu'il en soit, les négociations progressent et tous les efforts sont maintenant tentés pour régler le conflit au plus tôt.

Dans cette perspective, d'autres mauvaises nouvelles sont parvenues au gouvernement. Hier, les représentants des syndicats d'enseignants d'institutions privées (ex: séminaire de Québec) annonçaient qu'ils allaient eux aussi entrer dans le mouvement de grève en déclenchant d'abord un arrêt d'une journée de travail tout en recherchant par la suite un mandat d'action qui leur permettrait d'aller plus loin.

Les employés de soutien poursuivaient aussi leur débrayage dans 21 collèges. Les négociations ne progressaient guère dans leur cas.

Tedesko: ne... (Suite de la première page)

perçement de trous dans la toiture, tel que proposé à la ville. M. Tedesko estime qu'une telle opération "peut provoquer l'apparition de fêlures locales qui pourraient résulter dans l'effondrement" de la structure du Colisée.

Bien sûr, selon M. Tedesko, il pourrait à la limite être possible de pratiquer de telles ouvertures, à la condition expresse de renforcer du coup les parties du toit affaiblies, par l'addition de nouvelles arches de soutènement.

Toutefois, d'écrite le spécialiste américain qui a supervisé la construction de l'amphithéâtre original, des arches additionnelles se traduiraient par l'addition de "poids mort" et ne joueraient aucun rôle dans la résistance structurelle du Colisée, du moins jusqu'à ce que "des déformations ne viennent les soumettre à un effort". Or, constate M. Tedesko, c'est justement

ces déformations qui doivent être évitées dans un immeuble comme le Colisée.

Si, négligeant ses mises en garde, la ville décidait d'aller de l'avant avec son concept, la réalisation de modifications majeures — comme ces ouvertures recevant les vomitoires des gradins suspendus — nécessiterait d'affirmer M. Tedesko, une somme de travail colossale.

En effet, lit-on au rapport, il faudrait édifier un échafaudage identique à celui sur lequel fut coulé le béton de 1949, de manière à soulager la toiture de sa charge actuelle. A lui seul, ce transfert de la charge représente une opération des plus risquées car, rappelle M. Tedesko, on ignore purement et simplement l'état des contraintes que les années ont imposées à la structure du Colisée. De plus, indique l'ingénieur américain, "il est évident qu'en plus d'être dangereuses, et qu'en plus d'être ni réalistes, ni raisonnables, ni même pratiques, ces modifications seraient tout bonnement d'un coût prohibitif".

Indiquant par ailleurs qu'il s'était intéressé au dossier en tant que "partisan de l'ingénierie de qualité et que protagoniste de solutions économiques apportées dans l'intérêt collectif", M. Tedesko affirme que "la chirurgie proposée dans le concept BPR pourrait avoir des effets désastreux mettant en cause la sécurité du public".

D'accord en tous points avec l'opinion déjà émise par son confrère Robert Zaborowski, le spécialiste de

1,496 candidats...

(Suite de la première page)

Voici la répartition par province et principal parti, des candidatures enregistrées lundi pour les élections fédérales du 18 février.

32 aux libéraux et six seulement aux néo-démocrates. La lutte est particulièrement féroce actuellement dans les 23 circonscriptions de la région métropolitaine de Toronto.

Dans les provinces atlantiques, le nombre de candidats atteint un sommet record de 130. À l'exception du Crédit social, qui pour la seconde élection de suite ne présente pas de candidat, les partis politiques se disputent les 32 sièges des quatre provinces de l'Est.

	Total	PC	Lib	NPD	CS	Autres
T.-N.	26	7	7	7	—	5
I.-P.-E.	14	4	4	4	—	2
N.-E.	43	11	11	11	—	10
N.-B.	46	10	10	10	—	16
Que.	518	75	75	75	36	238
Ont.	477	95	95	95	5	187
Man.	61	14	14	14	—	19
Sask.	57	14	14	14	—	14
Alta.	111	21	21	21	15	33
C.-B.	133	28	28	28	5	44
T.-N.-O.	7	2	2	2	—	1
Yukon	3	1	1	1	—	—
Total	1.496	282	282	281	80	571



Dr. GIBAUD
NELECO

UNE SOURCE NATURELLE DE CHALEUR

- EPAULOCHAUD \$27.95
- COUDIERE 14.95
- CEINTURE # 22 26.95
- POIGNET 4.35
- GENOUILLERE 14.50
- CHEVILLERE 6.75

Des milliers de médecins et d'orthopédistes leur font confiance contre les douleurs mineures, musculaires, rhumatismales et arthritiques.



merilaine

PROTECTION EFFICACE ET NATURELLE

Méridaine

Laine MERINOS lavable à la machine

Hommes, femmes et enfants, sous-vêtements à manches longues, courtes ou sans manches.



ihici

SEGRETA 70

MICRO-MESH COLLANTS DE SOUTIEN

Encore transparents et élégants préviennent la fatigue et les enflures en vous donnant une sensation de repos pendant la journée.

2 couleurs: beige épice

5 grandeurs: petit, petit-moyen, moyen, grand, ex-grand

ihici



14.95

Pression légère

Pression moyenne

Pression forte

brunet

MAIL ST-ROCH, Québec 529-5741

PLACE LAURIER, Ste-Foy 656-1712

PLACE MONT-MARIE, Lauzon 837-9363

CARREFOUR Charlesbourg 623-1504

PLACE L'ORMIÈRE, Neufchâtel 842-9221



Une réserve d'or pur bien à vous

La Feuille d'érable en or du Canada

Cette pièce ne contient que de l'or

C'est le temps de constituer votre propre réserve d'or. La Feuille d'érable en or, frappée par la Monnaie royale canadienne, contient une once troy d'or pur du Canada. L'émission sera limitée à 2 millions de pièces pour l'année 1980.

La Feuille d'érable en or du Canada est la seule pièce d'or qui ne contient que de l'or. Cette monnaie à cours légal suit le cours quotidien de l'or, indiqué dans les rubriques financières des journaux.

La Banque de Nouvelle-Écosse et la Banque de Commerce Canadienne Impériale sont les distributeurs officiels de la Feuille d'érable en or au Canada. Vous pouvez aussi vous la procurer à d'autres comptoirs bancaires, auprès des sociétés de fiduciaire, chez les courtiers en valeurs mobilières et les commerçants de monnaie.

L'or pur du Canada, un trésor à votre portée

Royal Canadian Mint Monnaie royale canadienne

décès et avis divers

• rumeurs et amicales • funérailles • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

AVIS DE DECES

BEAULIEU (Blanche Chouard) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 28 janvier 1980, à l'âge de 75 ans, est décédée dame Blanche Chouard, épouse de feu M. Rosaire Beaulieu. Elle demeurait au 353 Girardin, Beaufort. Les funérailles auront lieu mercredi, le 30 janvier, à 10h. Départ de la Coop du Pied de la Falaise, 160 rue Carillon, à 9h40 pour l'église St-Joseph et de là au cimetière St-Charles. La dépouille mortelle sera exposée mercredi, de 8 heures à 9h45. Elle laisse dans le deuil, sa fille, Mlle Ginette Beaulieu, son beau-frère, M. Joseph Guilbeault, ainsi que plusieurs neveux et nièces, et de nombreux amis. 74875

BELANGER (Alexina Gagnon) — A l'hôpital d'Anjou de St-Facôme, le 27 janvier à l'âge de 97 ans, et 3 mois, est décédée dame Alexina Gagnon, épouse de feu M. Eugène Belanger. Elle demeurait à St-Pamphile. Les funérailles auront lieu mercredi, le 30 janvier à 14h. Départ de la résidence funéraire Claudius Lavioie, St-Pamphile, à 13h50 pour l'église St-Pamphile et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants Laurent (Lucille Duval), Roland (Mme Méridith Lambert), sr Anne-Marie (ursuline), Claire, Yvette, Olivette, Irma, ses sœurs et frères, Marie, Mme Ermada Couillard, M. Marc Gagnon, sr St-Sacrement. 74862

BERTRAND (Odilon) — A Québec, le 27 janvier 1980, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Odilon Bertrand fils de feu M. Alfred Bertrand et de feu dame Alfred (Jeannette Létourneau). Mme Leopold Baudry (Georgette Paquet), Mme Charles Labranche (Madelin Paquet), M. et Mme Paul Cantin (Marie-Berthe Paquet), ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. Pour renseignements: 529-3371. 74871

BOUDET (Lucien) — A Charlebourg, le 28 janvier 1980, à l'âge de 68 ans et 11 mois, est décédé M. Lucien Boudet, employé civil au fédéral, époux de dame Marguerite Pakenham. Il demeurait au 6363, 9ème Avenue est, Charlebourg. Selon les dernières volontés de M. Boudet, il ne sera pas exposé. Son corps sera incinéré. Le service religieux sera chanté plus tard. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, son fils et sa belle-fille M. et Mme Michel Boudet (Denise Lapointe), son frère, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Wilfrid Boudet (Marguerite Joly), Mlle Colina Boudet, M. et Mme Romeo Plamondon (Rose Boudet), Mlle Gemma Boudet, M. et Mme Henri Pakenham (Emilienne Morency), M. et Mme Gregoire Gaudreau (Jeannette Pakenham), M. et Mme Gaston Bechete (Gemma Pakenham), Mme Jean-Baptiste Dumas (Bernadette Pakenham), M. et Mme René Pakenham (Jeannette Pepin), ainsi que ses petits-enfants, Pierre, Bernard, Marie-Hélène Boudet. La direction des funérailles a été confiée à la maison J. Bouchard et Fils Ltée, Québec. 74860

COTE (Colette D'Autueil) — A Québec, le 28 janvier 1980, à l'âge de 50 ans, est décédée dame Colette D'Autueil, épouse de M. Yvon Côté, juge et président de la Régie des Services Publics du Québec. Elle demeurait au 2215 de Lano. Les funérailles auront lieu jeudi, le 31 janvier, à 14h. Départ du funérarium Lepine-Cloutier Ltée, 975, Marguerite-Bourgeois à 13h45 pour l'église St-Charles-Garnier et de là au cimetière St-Michel de Silley. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants et sa belle-fille Yvée (Marie-Josée Brodeur), Louise, Danièle, Jean-François et Genevieve, sa belle-mère, Mme Romald Côté, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. Louis-Georges Lamontagne, Mlle Nini Lamontagne, M. et Mme Alfred Quimper (Clotilde), M. Louis D'Autueil, M. et Mme Clément D'Autueil (Claire Berube), M. et Mme Joë Simone (Suzanne), M. et Mme Raymond D'Autueil (Suzanne Fournier), M. et Mme Jean-Paul Prince (Camille Côté), Mme Léo Roy (Ginette Côté), ainsi que plusieurs neveux et nièces, oncles, tantes, cousins, cousines et amis. Compenser l'envoi de fleurs par un don à la Société québécoise du Cancer, 375 St-Cyrille Ouest, Québec. Elle sera exposée à compter de 14h (mardi). Pour renseignements: 529-3371. 74820

COUURE (Ludvine Mercier) — Le 27 janvier, à St-Nérée, à l'âge de 80 ans, est décédée Dame Ludvine Mercier épouse de feu M. Joseph Couure. Les funérailles auront lieu mercredi à 14h30

Depart du salon funéraire Roy et Rouleau Inc St-Nérée à 14h15 pour l'église de St-Nérée et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, plusieurs parents et plusieurs petits-enfants. 74878



DAIGLE (Paul-Emile)

DAIGLE (Paul-Emile) — A Québec, le 27 janvier 1980, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Paul-Emile Daigle, époux de dame Mariette Paquet. Il demeurait au 861 Calixa-Lavallée. Les funérailles auront lieu jeudi, le 31 janvier, à 14h. Départ du funérarium Lepine-Cloutier Ltée, 300 Chemin Ste-Foy à 13h45, pour l'église St-Martyrs Canadiens et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, son fils, Pierre-Paul, ses frères, sa sœur, ses beaux-frères et ses belles-sœurs, Mme André Daigle (Marie-Angèle Gagnon), M. et Mme Marcel Daigle (Gemma Roussel), M. et Mme Emilien Daigle (Fernande Jobin), M. et Mme Pierre Aubert (Jeannette Daigle), Mme Alfred Paquet (Jeannette Létourneau), Mme Leopold Baudry (Georgette Paquet), Mme Charles Labranche (Madelin Paquet), M. et Mme Paul Cantin (Marie-Berthe Paquet), ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. Pour renseignements: 529-3371. 74871



DERY (Kathleen Cooney)

DERY (Kathleen Cooney) — A Scarborough, Ontario, le 27 janvier 1980, à l'âge de 65 ans, est décédée dame Kathleen Cooney, ex-infirmière au Jettrey-Hale, épouse de feu Jacques L. Dery, elle demeurait au 910, Marguerite-Bourgeois. Les funérailles auront lieu vendredi, le 30 janvier à 10h. Départ du funérarium Lepine-Cloutier Ltée, 975, Marguerite-Bourgeois à 9h45, pour l'église St-Sacrement et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres, et belles-filles, John (Theresa), Raymond (Bernadette), Maurice (Greg Elliott), ses beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Raymond Dery, M. et Mme Jean-Paul (Rita Dery), ainsi que plusieurs autres parents. Pour renseignements: 529-3371. 74860



DESCHENES (Eva)

DESCHENES (Eva) — A Québec, le 28 janvier 1980, à l'âge de 92 ans, est décédée dame Eva Letarte, épouse de feu Georges Deschenes. Elle demeurait au 332, 4 Avenue. Les funérailles auront lieu mercredi, le 30 janvier à 15h. Départ du funérarium Lepine-Cloutier Ltée, 975, Marguerite-Bourgeois à 13h45 pour l'église St-Charles-Garnier et de là au cimetière St-Michel de Silley. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants et sa belle-fille Yvée (Marie-Josée Brodeur), Louise, Danièle, Jean-François et Genevieve, sa belle-mère, Mme Romald Côté, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. Louis-Georges Lamontagne, Mlle Nini Lamontagne, M. et Mme Alfred Quimper (Clotilde), M. Louis D'Autueil, M. et Mme Clément D'Autueil (Claire Berube), M. et Mme Joë Simone (Suzanne), M. et Mme Raymond D'Autueil (Suzanne Fournier), M. et Mme Jean-Paul Prince (Camille Côté), Mme Léo Roy (Ginette Côté), ainsi que plusieurs neveux et nièces, oncles, tantes, cousins, cousines et amis. Compenser l'envoi de fleurs par un don à la Société québécoise du Cancer, 375 St-Cyrille Ouest, Québec. Elle sera exposée à compter de 14h (mardi). Pour renseignements: 529-3371. 74820

DUPUIS (Evangéline) — A l'hôpital Général, le 27 janvier 1980, à l'âge de 78 ans, est décédée Mlle Evangéline Dupuis. Elle demeurait au 220 rue Carillon. Les funérailles auront lieu mercredi, le 30, à 14 heures. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc, 224 ouest St-Vallier à 13h45 pour l'église St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil son frère, M. et Mme Napoléon Dupuis (Jeanne d'Arc Latulippe) ainsi que plusieurs neveux et nièces. Salon fermé entre 17 et 19 heures. 74820

FRADETTE (Alfred) — A St-Damien, comté Bellechasse, le 27 janvier 1980, à l'âge de 87 ans et 7 mois, est décédé accidentellement M. Alfred Fradette, époux de feu Marie-Audette. Il demeurait à St-Damien comté Bellechasse. Les funérailles auront lieu, jeudi, le 31 janvier à 14h. Départ du Salon funéraire, du parloir de la maison mere des Soeurs du Perpetuel Secours, à 13h45 pour l'église de St-Damien et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, son fils, M. et Mme Jean-Gilles Fradette (Cécile Ruel), ses deux petits-enfants, Diane et Julie. Sa belle-sœur, Mlle Cecile Audet, son demi-frère, M. et Mme Delphis Guillemet. Ses beaux-frères et belles-sœurs, Mlle Alice Audet, M. et Mme Narcisse Tanguay, M. et Mme Emile Audet, M. et Mme Eusebe Roy, M. Eugène Desjardins, Mme Ernest Audet, Mme Sauveur Audet, M. Benoit St-Pierre, plusieurs neveux et nièces. Direction des funérailles Roy & Rouleau Inc, St-Damien-Bellechasse. 74860

FREDERICK (Marie-Jeanne Langlois) — A Québec, le 27 janvier 1980, à l'âge de 82 ans, est décédée dame Marie-Jeanne Langlois, épouse de feu Albert Frederick. Elle demeurait au 355 rue St-Cyrille ouest, Québec. Les funérailles auront lieu jeudi, le 31 janvier, à 10h. Départ du funérarium Lepine-Cloutier Ltée, 300 chemin Ste-Foy à 9h45 pour l'église St-Dominique et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme Lucien Gobeil (Pauline), M. et Mme Benoit Frédéric (Yvette Ruel), Mlle Annette, Denise et Marielle Frédéric, M. et Mme Raymond Labrie (Liliane Frédéric), M. et Mme Jean-Claude Frédéric (Lise Trudel), M. et Mme Richard Roy (Louise Frédéric), ses petits-enfants, M. et Mme Michel Frédéric (Sylvie Gagnon), M. et Mme Claude Dubois (Claire Frédéric), M. et Mme Guy Frédéric (Theresa Racine), M. et Mme Jean-Suzanne (Suzanne Gobeil), Mlle Joanne et M. Jacques Frédéric, Mlle Marie-Josée Roy, ses belles-sœurs et ses beaux-frères, Mme Eugene Frédéric (Blanche Plamondon), M. et Mme Alexandre Frédéric (Lucie Potvin), M. et Mme Emile Frédéric (Gemma Giguère), Mme Emilien Payment (Alexandrine Frédéric), M. et Mme Leopold Turcotte (Yvette Frédéric), ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et arrière-petits-enfants. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. 74828

GARIEPY (Alphonse) — A l'hôpital Laval, le 28 janvier 1980, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Alphonse Gariépy, retraité du ministère de l'Agriculture du Québec, époux de dame Anne Lapointe. Il demeurait au 6927, av. Royale. L'Anglo-gardien Les funérailles auront lieu mercredi, le 30 janvier 1980, à 15h. Départ de la résidence funéraire F.X. Bouchard Inc, 2258 av. Lamié, Couville à 14h45 pour l'église de L'Ange-Gardien et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, M. et Mme Richard Larouche (Celine), M. et Mme Louis Vezeau (Suzanne), M. et Mme Gilles Vezeau (Collette), ses petits-enfants, Martin et Bruno Larouche, Dominique, Nathalie, Christian et Nancy Vezeau, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, sœur Cécile Gariépy, nd ps., Mme Marguerite Gariépy, M. et Mme Alexandre Gariépy (Mimi Huot), M. et Mme Fernand Mathieu (Marie-Anne), Mme Cecile Ferland-Gariépy, M. et Mme Robert Gariépy (Theresa Fortin), M. et Mme Jean-Claude Roy (Madeleine), M. et Mme Eugene Gariépy (Jeanne d'Arc Plante), Mme Henri-Loup Fortin, M. et Mme J.-Edouard Lapointe (Françoise Gagnon), Mme Irene Gravel-Lapointe, ainsi que plusieurs neveux et nièces. 74862

GAUVREAU (Lucie Gauvreau) — A Québec, le 27 janvier 1980, à l'âge de 86 ans et 6 mois, est décédée dame Lucie Gauvreau épouse de feu M. Ulric Gauvreau, elle demeurait à l'hôpital général de Québec. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 janvier à 14h. Départ du Funérarium de L'Anse 280, 8ème Rue à 13h45, pour l'église St-François d'Assise et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil ses enfants, Mme Madeleine Gauvreau, Mlle Louise Gauvreau, ses petits-enfants, Mlle Suzanne Gaudreau, M. et Mme Michel Villeneuve (Claire), M. et Mme Louis Larochelle (Andrée), sa belle-sœur, Mme Emma Gauvreau, ainsi que neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. 74834

JOLIN (Antoinette Barrette) — A Québec, le 28 janvier 1980, à l'âge de 90 ans, est décédée dame Marie-Reine Bouchaine, épouse de feu M. Marcel Paradis, elle demeurait au 595, 7ème Rue, Québec. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 janvier à 15h. Départ du funérarium Lepine-Cloutier Ltée, 990, 1ère Avenue à 14h45, pour l'église St-Charles de Limoilou et de là au crématorium. 74830

LEGARE (Pauline Brousseau) — Déjà un an, après cette cruelle séparation, tu nous quittas pour un monde meilleur, mais ton souvenir est toujours vivant parmi nous. Ne nous abandonnes jamais, car nous avons besoin de toi de plus en plus, et nous avons confiance en toi. Soufferts nous. Une messe anniversaire sera chantée, samedi, le 2 février 1980, en l'église St-Julie de Laurièreville, à 19h30. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 74840

LEPINE-CLOUTIER Ltee. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants et sa belle-fille, M. et Mme Pierre Paradis (Simonne Parent), Mlle Louise Paradis, son petit-fils Jean-Philippe, sa belle-mère Mme Alexandre Paradis, son frère, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Armand Charette, (Aline), M. et Mme Raymond Paradis (Rita), M. et Mme Robert Renaud, M. Jean-Paul Paradis, M. André Paradis, M. et Mme Philippe Trudel, M. et Mme Robert Langevin, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371. 74861

LEPINE-CLOUTIER Ltee. Elle laisse dans le deuil, outre son épouse, ses fils Robert (Pierrette Tremblay), Claude (Lucille Bovin), son beau-père, M. Wilfrid Cloutier, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, Mme Fidele Blouin (Irene), Mlle Lucille Barthe, M. et Mme Leopold Fardeau (Charlotte), M. et Mme Gaston Tétu (Claire Chartrain), M. et Mme Yvan Tétu (Theresa Bernier), Mme Roger Tétu (Cécile Belleau), Mme Yvette Lafond, Mme Aline Vezeau, Mme Stella C. Mainguy, M. et Mme Raymond Masson (Laurence), M. et Mme Adolphe Latour (Michelle), M. et Mme Yvon Cloutier (Rita Robitaille), M. et Mme Dino Fruchi (Mireille), M. et Mme Paul Mure (Denise), ses petits-enfants, Julie et Genevieve Tétu de Baie-Comeau, Marie-Claude, Jean-François et Isabelle de Québec, ainsi que plusieurs neveux et nièces. La famille recevra les condoléances à l'église à compter de 14h. 74824

LEMIEUX (Julienne Lachance) — A Lévis, le 26 janvier 1980, à l'âge de 77 ans et 8 mois, est décédée dame Julienne Lachance épouse de M. J. Alfred Lemieux (courtier d'assurances). Elle demeurait au 17 rue Victoria à Lévis. Les funérailles auront lieu mardi le 29 janvier à 14h30. Départ du funérarium Claude Maroux Ltée, 6 Rue Perreault, Lévis à 14h15 pour l'église de Notre-Dame de Lévis et de là au cimetière Mont-Marie. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants et ses belles-filles, M. et Mme Jean-Louis Lemieux (Denise Gagnon), M. et Mme Julien Lemieux (Jeanne Marguerite), Raymond Gagnon (Marguerite), M. et Mme Henri Lamoureux (Michelle Casey), sa sœur Mlle Angeline Lachance, ses beaux-frères et belles-sœurs, Mlle Lucienne Lemieux, M. et Mme Frank Lemieux (Yvette Paré), Mme Paul Lemieux (Yvette Caron), Mme Marie-Aurèle Lemieux (Françoise Fecteau), ainsi que plusieurs petits-enfants. 74865

LIZOTTE (Obeline Dube) — A Québec, le 27 janvier 1980, à l'âge de 82 ans, et 11 mois, est décédée dame Obeline Dube épouse de feu Ernest Lizotte. Elle demeurait au 2320 de la Ronde. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 janvier à 10h. Départ du foyer funéraire de J. Bouchard & Fils Ltée, 1740 Bardy, Angle la Canardière à 9h40 pour l'église de St-Pie X et de là au cimetière Ste-Anne de la Pocatière ou un libraire sera chanté avant l'inhumation. Elle laisse dans le deuil son fils et sa belle-fille M. et Mme Robert Lizotte (Lucienne Simard) ses sœurs, ses beaux-frères et sa belle-sœur Mme François Miville (Pamela Dubé), M. et Mme Lucien Perron (Rosanna Dube), M. et Mme Amedee Dube (Laura Dube), ainsi que ses petits-enfants M. et Mme Pierre Lachance, (Cécile Lizotte), M. et Mme Jacques Lizotte (Louise Gagne), M. et Mme Michel Lizotte (Suzanne Houde), M. et Mme Harold Lizotte (Elizabeth Pelletier), M. Luc Lizotte ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le foyer funéraire sera ouvert de 14h à 17h et de 19h à 22h. L'avant midi des funérailles le salon sera ouvert à compter de 8h30. Pour renseignements: 529-9221. 74866

MARONIS (L'abbé Louis) — Dans l'avis de décès de M. l'abbé Louis Maronis, paraissant samedi et lundi dernier, le 26 et 28 janvier, nous aurions dû lire en plus, le nom de Mme Raymond Dussault (Blanche Gagnon), belle-sœur de l'abbé Louis Maronis. 74858

MCDONALD (Marie-Blanche Chabot) — A Québec, le 27 janvier 1980, à l'âge de 78 ans, est décédée dame Marie-Blanche Chabot, épouse de feu M. Elphège McDonald. Elle demeurait au 2150 de Fondville. Les funérailles auront lieu jeudi, le 31 janvier, à 10h. Départ du foyer funéraire de J. Bouchard & Fils Ltée, 1740 rue Bardy à 9h30 pour l'église de St-Pascal de Maizerets et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses fils, filles, gendres et belles-filles, M. et Mme Robert McDonald (Gisèle Genois), M. Claude McDonald, Mme Liliane Tanguay, M. et Mme Roger Belanger (Denise), ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, Fr. Albert Chabot, M. et Mme Adélard Chabot, Mme Laura Moteau, Sr. Desneiges Chabot, Mme Cecile Lemieux, Mme Eugene Chabot, Mme Alphonse Chabot, M. et Mme Donat Chabot, ses petits-enfants, Jean, Sylvie et Steve, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. Le foyer funéraire sera ouvert de 14 à 17h et de 19 à 22h. N.B. L'avant-midi des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 8h30. Pour informations: 529-9221. 74830

PARADIS (Marie-Reine Bouchaine) — A Québec, le 28 janvier 1980, à l'âge de 90 ans, est décédée dame Marie-Reine Bouchaine épouse de M. Marcel Paradis, elle demeurait au 595, 7ème Rue, Québec. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 janvier à 15h. Départ du funérarium Lepine-Cloutier Ltée, 990, 1ère Avenue à 14h45, pour l'église St-Charles de Limoilou et de là au crématorium. 74830

REMERCIEMENTS à Jean XXIII, pour faveurs obtenues avec promesse de publier H.T. 84748

REMERCIEMENTS à la Sainte-Face pour faveurs obtenus et promesse de publier E. Roy. 84746

REMERCIEMENTS à Jean XXIII, pour faveurs obtenues avec promesse de publier H.T. 84748

REMERCIEMENTS à la Sainte-Face pour faveurs obtenus et promesse de publier E. Roy. 84746

REMERCIEMENTS à Jean XXIII, pour faveurs obtenues avec promesse de publier H.T. 84748

REMERCIEMENTS à la Sainte-Face pour faveurs obtenus et promesse de publier E. Roy. 84746

REMERCIEMENTS à Jean XXIII, pour faveurs obtenues avec promesse de publier H.T. 84748

REMERCIEMENTS à la Sainte-Face pour faveurs obtenus et promesse de publier E. Roy. 84746

REMERCIEMENTS à Jean XXIII, pour faveurs obtenues avec promesse de publier H.T. 84748

REMERCIEMENTS à la Sainte-Face pour faveurs obtenus et promesse de publier E. Roy. 84746

REMERCIEMENTS à Jean XXIII, pour faveurs obtenues avec promesse de publier H.T. 84748

REMERCIEMENTS à Jean XXIII, pour faveurs obtenues avec promesse de publier H.T. 84748



LATULIPPE (Lucia Savard)

LATULIPPE (Lucia Savard) — A Québec, le 26 janvier 1980, à l'âge de 67 ans, est décédée M. Jean-Marie Tétu, époux de dame Marie Cloutier. Il demeurait au 3040 chemin St-Louis. A la demande du défunt, celui-ci ne sera pas exposé et un service sera chanté mardi le 29 janvier 1980, en l'église St-Louis-de-France, rue de l'Eglise, Ste-Foy, à 10h. Il a été confié à la maison Lepine-Cloutier Ltée pour crémation. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses fils Robert (Pierrette Tremblay), Claude (Lucille Bovin), son beau-père, M. Wilfrid Cloutier, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, Mme Fidele Blouin (Irene), Mlle Lucille Barthe, M. et Mme Leopold Fardeau (Charlotte), M. et Mme Gaston Tétu (Claire Chartrain), M. et Mme Yvan Tétu (Theresa Bernier), Mme Roger Tétu (Cécile Belleau), Mme Yvette Lafond, Mme Aline Vezeau, Mme Stella C. Mainguy, M. et Mme Raymond Masson (Laurence), M. et Mme Adolphe Latour (Michelle), M. et Mme Yvon Cloutier (Rita Robitaille), M. et Mme Dino Fruchi (Mireille), M. et Mme Paul Mure (Denise), ses petits-enfants, Julie et Genevieve Tétu de Baie-Comeau, Marie-Claude, Jean-François et Isabelle de Québec, ainsi que plusieurs neveux et nièces. La famille recevra les condoléances à l'église à compter de 14h. 74824

VILLENEUVE (Lucienne Bisson) — A Beaufort, le 27 janvier 1980, à l'âge de 71 ans, est décédée dame Lucienne Bisson, épouse de Georges Villeneuve. Elle demeurait au 27, Du Havre, Beaufort. Les funérailles auront lieu mercredi le 30 janvier à 10h. Départ du funérarium Lepine-Cloutier Ltée, 990, 1ère Avenue à 9h30, pour l'église Notre-Dame-de-la-Nativité, Beaufort. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants, gendres et belles-filles, Jacques (Marguerite Bergeron), Robert (Marguerite Desrochers), Ginette et Louise Jean Ouellet; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Leopold Bisson, M. et Mme Roger Bisson, M. Camille Bisson, M. et Mme René Bisson, Mlle Marguerite Bisson, M. et Mme Henri Berubé (Pierrette Bisson), M. et Mme Roland Fortin (Jaqueline Bisson), M. et Mme Roger Vallard (Pauline Bisson), M. et Mme Magella Huot, M. et Mme Camille Labrecque, M. et Mme Charles Labrecque, M. et Mme Roland Ouellet, ainsi que plusieurs petits-enfants. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. 74820

725 SERVICES ANNIVERSAIRES
FRECHETTE (Emilien) — Cher papa, Déjà un an que tu nous as quittés, mais pour nous, ton souvenir demeurera toujours présent avec ton grand cœur et ton sourire, tu es toujours su rendre ton foyer accueillant, et cc, pour tous ceux qui se sont réfugiés chez toi. Nous convions parents et amis à se joindre à nous pour célébrer le service anniversaire de M. Emilien Fréchette, manufacturier de St-Emile, époux de Dame Jacqueline Auclair, mercredi, le 30 janvier 1980, à 19h30, en l'église de St-Emile. 84742

725 SERVICES ANNIVERSAIRES
LEGARE (Pauline Brousseau) — Déjà un an, après cette cruelle séparation, tu nous quittas pour un monde meilleur, mais ton souvenir est toujours vivant parmi nous. Ne nous abandonnes jamais, car nous avons besoin de toi de plus en plus, et nous avons confiance en toi. Soufferts nous. Une messe anniversaire sera chantée, samedi, le 2 février 1980, en l'église St-Julie de Laurièreville, à 19h30. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 74840

790 AUTRES SERVICES
RESTAURANT Motel Universel, 2300, Chemin Ste-Foy — 658-5240

RESTAURANT Motel Universel, 2300, Chemin Ste-Foy — 658-5240

790 FAVEURS OBTENUES
LATULIPPE (Lucia Savard)



LATULIPPE (Lucia Savard)

REMERCIEMENTS à Jean XXIII, pour faveurs obtenues avec promesse de publier H.T. 84748

REMERCIEMENTS à la Sainte-Face pour faveurs obtenus et promesse de publier E. Roy. 84746

REMERCIEMENTS à Jean XXIII, pour faveurs obtenues avec promesse de publier H.T. 84748

REMERCIEMENTS à la Sainte-Face pour faveurs obtenus et promesse de publier E. Roy. 84746

REMERCIEMENTS à Jean XXIII, pour faveurs obtenues avec promesse de publier H.T. 84748

REMERCIEMENTS à la Sainte-Face pour faveurs obtenus et promesse de publier E. Roy. 84746

nous sympathisons à votre deuil.
LE SOLEIL.

SERVICES SPECIAUX

MONUMENTS FUNERAIRES
THERIAULT & FILS
710, 1632 Avenue, Québec, 504-1961

DECES ET AVIS DIVERS

Pour faire paraître un avis ou une annonce, s'il vous plaît communiquer avec le Service des Annonces Classées. Les avis de décès sont reçus jusqu'à 10h45 pour publication le même jour.

647-3311

Sakharov met le Kremlin au défi de le juger en public

MOSCOU (d'après AFP, UPI et NVTNS) — Dans une déclaration écrite ramené hier de Gorki par sa femme Yelena, l'académicien Andreï Sakharov lance une violente attaque contre les autorités soviétiques, qu'il accuse d'être responsables « de la grave détérioration actuelle de la situation internationale », et les met au défi de le traduire publiquement en justice pour ses « activités d'espionnage ».

Le célèbre dissident soviétique, également qu'il n'a que faire de la « cage dorée » où il se trouve.

La déclaration a été diffusée par Mme Yelena Bonner qui a précisé à Moscou: « Je pense que la déclaration d'aujourd'hui pourrait bien être la dernière ».

« L'Union soviétique veut renforcer sa supériorité militaire en Europe, tente de détruire les perspectives de paix au Moyen-Orient et en Afrique australe, soutient les régimes terroristes d'Ethiopie et d'autres régimes, ainsi que les actions des terroristes semi-officiels en Iran, conserve des forces militaires à Cuba », indique la déclaration.

« Le point culminant de cette politique dangereuse a été l'invasion de l'Afghanistan, où les troupes soviétiques mènent une guerre sans pitié contre les insurgés et le peuple afghan », ajoute le prix Nobel de la Paix.

télévision

CFER (Canal 11) Rimouski-Sept-Îles	CJBR (Canal 3) Rimouski	CIQT (Canal 9 ou 4 Câble) Riv.-du-Loup
MARDI 29 JANVIER 18:00 Aujourd'hui le 29 janvier 18:30 Les tannants 19:30 Le clan Beaulieu 20:00 La conquête de l'Ouest 21:00 Hawaii 5-0 22:00 Shirley 22:30 La Quotidienne 23:15 Les nouvelles TVA 23:00 Sport 23:05 Nouvelles régionales 23:15 Bonsour le monde 24:00 En Partoutelles «Joanna» 01:30 Musique Marc Legrand	MARDI 29 JANVIER 18:00 Ce soir — Régional (local) 18:35 Ce soir — National 19:00 Le monde merveilleux de Disney 20:00 Race de monde 20:30 Jamais deux sans toi 21:01 Telemag 22:00 L'âge de l'énergie 22:30 Téléjournal Nat. et Inter. 23:05 Téléjournal régional (local) 23:12 Nouvelles du sport 23:22 Rencontres «Joanna» 23:52 Cinema: «Charge de la brigade légère»	MARDI 29 JANVIER 18:00 Edition 2 18:30 Les tannants 19:30 Le clan Beaulieu 20:00 La conquête de l'Ouest 21:00 Hawaii 5-0 22:00 Shirley 22:30 La Quotidienne 23:15 Les nouvelles TVA 23:00 Sport 23:05 Météo 23:15 Bonsour le monde 24:00 Film-Dix «Joanna»
MERCREDI 06:54 Musique Marc Legrand 07:00 Dessins animés 07:15 Gronjo et Cie 07:45 Le 745 09:00 Les matins de Réal 11:30 Madame et son fantôme 12:00 Erreurs judiciaires 12:30 Les coqueluches 13:31 Téléjournal 13:36 Femme d'aujourd'hui 14:31 Le temps de vivre 16:00 Bobino 16:30 Nic et Pie 17:00 Cosmos 1999	MERCREDI 30 JANVIER 09:00 En mouvement 09:15 L'Évangile en papier 09:30 Animagérie 09:45 Tam Tam 10:00 Passe-partout 10:30 Magazine-express 11:00 Au fil de la semaine 11:30 Coup d'oeil 12:00 L'événement 12:30 Les coqueluches 13:31 Téléjournal 13:36 Femme d'aujourd'hui 14:31 Le temps de vivre 16:00 Bobino 16:30 Nic et Pie 17:00 Cosmos 1999 18:00 Maritimes d'aujourd'hui 18:20 Ce soir — Téléjournal 18:30 Le quotidien 19:00 Les Brillant 19:30 La petite maison dans la prairie 20:30 Caroline 21:00 Best Sellers 22:00 Shirley Theroux	

Recherches sur la source de la pollution à Vallée

RITRIE

par Paul-Henri DROUIN

VALLÉE-JONCTION — Des spécialistes du Service de protection de l'environnement doivent procéder à

des expertises, dans le 4e rang sud de Saints-Anges, aujourd'hui, afin de préparer un rapport qui sera soumis au conseil municipal du village de Vallée-Jonction, où des contribuables ont

manifesté au cours de la fin de semaine, contre des éleveurs de porcs accusés de déverser du purin dans le cours d'eau qui approvisionne le réseau d'aqueduc municipal.

"L'eau du réseau d'aqueduc de Vallée-Jonction, est tellement polluée, qu'il est temps que le service de l'environnement songe à adopter des mesures efficaces pour éviter que des éleveurs de porcs déversent du purin dans un ruisseau adjacent à la rivière Morency qui alimente l'aqueduc."

C'est ce qu'a soutenu, hier, le maire Emile Labbé, de Vallée-Jonction, en présence d'une vingtaine de contribuables de cette localité qui s'étaient rendus à une source naturelle pour s'approvisionner en eau potable.

Avant-hier, près de 200 contribuables de Vallée-Jonction ont manifesté devant le domicile du député de l'Assemblée nationale, M. Adrien Ouellette, à Saint-Joseph de Beauce, au sujet d'éleveurs de porcs de Saints-Anges qui déverseraient du purin dans un ruisseau adjacent à la rivière Morency.

Les manifestants se sont plaints qu'une telle situation se produit plusieurs fois par année et fait l'objet de plaintes sans que la situation ne s'améliore.

Toutefois, avant d'aller chez le député Ouellette, les citoyens de Val-

lée-Jonction s'étaient rendus à Saints-Anges, pour manifester devant la maison d'un éleveur de porcs.

C'est à cette occasion, semble-t-il, qu'un producteur de porcs de Saints-Anges a dit au maire Emile Labbé: "Si vous n'êtes pas content, allez prendre votre eau ailleurs que dans la rivière Morency", selon le témoignage du maire.

"Et dire qu'il y a déjà 60 ans que le village de Vallée-Jonction s'approvisionne en eau potable par le cours d'eau de la rivière Morency", d'ajouter le maire.

Selon M. Labbé, "les preuves sont claires et nettes que le purin qui se déverse dans le ruisseau adjacent à la rivière Morency provient d'éleveurs de porcs du 4e rang sud de Saints-Anges, car on a été à même de constater que les porcheries de ces éleveurs de porcs sont remplies de cochons et que les citernes du purin sont vides".

La situation

Il y a déjà une semaine que les abonnés au réseau d'aqueduc de Vallée-Jonction se plaignent d'une senteur de purin de cochon dans leurs maisons.

Un contribuable de Vallée-Jonction a raconté au SOLEIL: "J'ai pris mon bain en fin de semaine, et mon épouse m'a fait remarquer que je sentais le cochon".

Il est évident que pour les quelque 1.200 usagers du réseau d'aqueduc de Vallée-Jonction, la situation actuelle ne peut durer, car on se voit dans l'obligation de faire bouillir l'eau et de se rendre à l'extérieur pour s'approvisionner en eau potable.

Enquête

Joint par téléphone à son bureau de Saint-Joseph, le député de Beauce-Nord, M. Adrien Ouellette, a expliqué au SOLEIL, "qu'il avait communiqué, hier matin, avec le cabinet du ministre Marcel Léger, pour qu'on envoie sur place des inspecteurs afin de prendre connaissance du problème".

D'après le député Ouellette, "on se doit de faire une enquête globale en inspectant toutes les installations d'éleveurs de porcs en bordure de la rivière Morency, afin qu'une telle situation ne se produise plus, et que, s'il le faut, on entreprenne des poursuites judiciaires à l'endroit des éleveurs de porcs qui seront trouvés coupables".



Par le temps qui court, les citoyens de Vallée-Jonction doivent faire un retour aux sources pour s'approvisionner en eau potable, celle de leur réseau d'aqueduc étant trop polluée.

Loi 57: feu vert à la contestation

(FC) — Le conseil d'administration de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec (FCSCQ) a entériné, en fin de semaine, une décision prise plus tôt par le bureau de direction de l'organisme lui recommandant de contester devant les tribunaux la validité de la loi 57, adoptée quelques jours avant Noël par l'Assemblée nationale.

A la suite de cette ratification, la fédération a fait part immédiatement

de son intention de présenter ces jours-ci à la cour supérieure du Québec une demande d'annulation de ladite législation, et de demander en même temps une injonction pour "geler" les dispositions de la réforme de la fiscalité municipale.

La loi 57 transfère aux municipalités le champ d'impôt foncier scolaire normalisé. Les commissions scolaires conservent le pouvoir de prélever un impôt foncier pour les dépenses non

subventionnées, mais ce pouvoir est freiné à 6 pour 100 de leurs dépenses totales. Passe ce seuil, elles doivent obligatoirement consulter les contribuables par voie de référendum.

La Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec prétend que le pouvoir de taxation des commissions scolaires est garanti par la constitution canadienne et qu'en le freinant, le gouvernement du Québec nie ce pouvoir.

Quel que soit votre goût...

<p>SILLERY 1525, rue Sheppard 681-6035</p>	<p>SAINTE-FOY 2750, chemin Ste Foy 658-6067</p>	<p>CHARLESBOURG 5330, bd Henri Bourassa 627-3000</p>
---	--	---






Le restaurant pour toute la famille.

LIVRAISON 681-6035

 **saint-germain**

LES PRODUCTIONS JEAN-MARIE LEMIEUX INC.
présentent
du 14 février au 9 mars 1980

**Même jour, même heure,
l'an prochain**

ANGÈLE
COUTU

Cornédie
Mise en scène:
Jean-Yves Laforce
au
**PALAIS
MONTCALM**

FRANÇOIS
TASSE

BILLETTS EN VENTE 6\$, 7\$, 8\$
RESERVATIONS 681-4396

Collaboration
GRP O'Keefe

LE THÉÂTRE POPULAIRE DU QUÉBEC
présente

BERNADETTE ET JULIETTE
ou
La vie c'est comme la vaisselle,
c'est toujours à recommencer.
d'ÉLIZABETH BOURGET




avec
SUZANNE MARIER et **DANIÈLE PANNETON**
JACQUES L'HEUREUX, JEAN-GUY VIAU, NORMAND BRATHWAITE.

Mise en scène: Gilbert Lepage

Direction générale: NICOLE FILION

GRAND THEATRE DE QUEBEC
Salle Octave-Crémazie
Les 29 et 30 janvier 1980, à 20.30 heures
Billets: 7\$ - en vente aux guichets du Grand Théâtre
et dans les marchés Jato

**DÉCOUVREZ L'OUTIL INDISPENSABLE À
VOTRE CULTURE ET VOTRE DIVERTISSEMENT**



864
pages

UNE VÉRITABLE
ENCYCLOPÉDIE
ANNUELLE

Au féminin

L'univers

Les animaux

Les voyages

Les spectacles

L'automobile

L'insolite

Les sciences

**EN
VENTE
PARTOUT**

Je désire recevoir.....exemplaire(s) de l'Almanach Moderne 1980 au prix de \$3.50 chacun. Ci-inclus la somme de \$.....

Payable sur livraison.

Nom

Adresse App.....

Ville

Comté..... Prov..... Code postal.....